

Le folklore brabançon

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Le folklore brabançon. 1921.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

Le Folklore Brabançon

SOMMAIRE

Jodoigne pendant l'Occupation. — La Chambre de Rhétorique : Le Lys, de Diest. — Critique, Méthode et Conceptions dans le Folklore. — Menus Faits. — Communications. — Congrès, Réunions, Sociétés.

Avis à nos Lecteurs.

L'Histoire de Jodoigne pendant la Guerre sort du cadre habituel de nos publications et paraîtra peut-être bien inutile à nos lecteurs. Ils ont vécu la Guerre et cette histoire ne leur apprendra rien. Elle réveillera cependant en eux des souvenirs qui s'estompent dans le passé. Que de détails déjà oubliés ce travail ne leur rappellera-t-il pas ? C'est plutôt à la jeune génération que ce récit s'adresse, la génération qui, fatiguée d'avoir tant entendu parler de la guerre et de l'occupation sans avoir connu nos souffrances, ne lui accorde pas toujours l'attention désirable.

L'administration communale de Jodoigne a tenu à ce que la jeunesse actuelle de ses écoles sache comment vécurent ses parents pendant ces dures années. Elle veut à tous les écoliers, le jour de la célébration du centenaire de notre Indépendance, distribuer ce récit, minutieusement fait par un de ses anciens instituteurs. Nous avons tenu à l'aider dans cette œuvre. Il est utile que de semblables souvenirs, extraits d'un journal tenu au jour le jour pendant les années terribles, soient publiés. Ils revêtent un caractère plus général qu'on ne s'imagine. La vie de toutes nos villes fut ce que fut la vie de Jodoigne. Ce qui s'écrit de cette villette brabançonne peut s'écrire de n'importe quelle autre ville. C'est une

des raisons encore pour lesquelles nous avons pensé bien faire en aidant à cette publication. Elle constitue d'ailleurs une sorte de don supplémentaire offert à nos lecteurs puisqu'ils trouveront dans ce numéro, après l'Histoire de Jodoigne pendant la guerre, la matière habituelle d'un de nos fascicule.

La Rédaction.



Préface.

L'idée génétique qui a inspiré l'auteur de la plaquette, objet de cette page liminaire, procède de deux sentiments élevés : la tendre affection d'un parrain pour son filleul, le profond attachement à la coquette cité où tous deux ont vu le jour.

LE BUT : insinuer dans l'âme d'un adolescent, des émotions, les unes douloureuses et prenantes, les autres jaillissant, comme une source pure, d'un ardent patriotisme ; d'autres encore, empreintes de fierté et d'enthousiasme.

C'est lorsqu'on se trouve exilé dans son propre pays que l'on sent combien est lourd le fardeau de l'esclavage et de la tyrannie. Plus la patrie est malheureuse, plus on en est séparé par une barrière infranchissable, et plus on l'aime. Cette strophe vibrante de Lamartine revient naturellement à l'esprit :

*Pourquoi le prononcer, ce nom de la patrie ?
Dans son brillant exil, mon cœur en a frémi.
Il résonne de loin dans mon âme attendrie,
Comme les pas connus ou la voix d'un ami.*

(Milly).

LES SOURCES : la documentation est abondante et tout à fait personnelle. Lorsque le canon faisait entendre sa voix terrible à Liège, à Louvain, à Anvers, à l'Yser ; lorsque les éperons des lourds soldats allemands résonnaient sur les dalles des trottoirs comme un glas funèbre, l'auteur, enfermé le soir à double tour dans son cabinet de travail, écrivait son journal après avoir recueilli préalablement, au cours de sombres et néfastes journées, les moindres renseignements sur les agissements d'une soldatesque farouche.

Rien n'a échappé à ses investigations minutieuses, rien n'a pu l'arrêter dans ses recherches patientes et obstinées.

Les conseils autorisés que l'auteur donne à celui qui tient une grande place dans ses affections, constituent une sorte de legs spirituel d'une haute portée. On peut dire qu'ils s'adressent aussi à la génération grandissante puisque, selon le mot de M^r Léon Chômé, ils sont éminemment propres « à stimuler les soldats de l'aurore ».

Les faits exposés simplement, avec tout le respect dû à la vérité, et toujours avec une réelle chaleur communicative, tel est le fil d'Ariane conduisant le lecteur, avec un intérêt toujours nouveau, à travers les événements qui se déroulèrent pendant les années terribles :

Apparition des avant-gardes allemandes ; escarmouches sanglantes ; Jodoigne définitivement occupé mais préservé comme par miracle du bombardement. Puis, vexations de toute nature et bientôt privations de tout genre, supportées avec une résignation et un stoïcisme admirables par notre population vaillante ; œuvres philanthropiques nombreuses fondées pour y porter remède ; réquisitions scandaleuses de nos ennemis, à domicile et ailleurs ; le crime sans nom de la transplantation en Allemagne des hommes et des jeunes gens, espoir de notre pays ; hospitalité généreuse accordée aux évacués du Nord de la France, spectacle lamentable de ces infortunés fuyant devant l'incendie et le carnage, scènes navrantes auxquelles donna lieu cet exode sans exemple dans l'histoire ; opinion publique empoisonnée par les journaux censurés ; route douloureuse suivie par nos vaillants défenseurs, semée d'embûches, route toute pleine de périls mais cependant route glorieuse qui a conduit nos jass à la victoire ; débâcle honteuse et retraite précipitée de l'ennemi, passage en notre ville des troupes alliées. Enfin, triomphe de nos armes, délivrance de la Belgique et fêtes de la victoire.

LA MÉTHODE : elle ne s'écarte pas de celle qui consiste à imiter les procédés d'un père ou d'une mère dévouée, discourant avec ses enfants. Le récit familial, c'est la grande œuvre : récit aux tours vifs et animés ; d'un mot, récit pittoresque qui laisse dans l'esprit et dans le cœur de la jeunesse un profond sillage.

IMPRESSION D'ENSEMBLE : De la lecture de ces pages souvent émouvantes, se dégage le souhait formulé par Michelet :

O Belgique ! O Patrie, glorieuse Mère, fais que nous nous aimions tous, en toi !

OCTAVE PICALAUSA.

Jodoigne, septembre 1929.

Jodoigne

pendant

L'Occupation Allemande.

CHAPITRE I.

L'Invasion.

(août 1914).

Par un bonheur providentiel, Jodoigne n'a pas été témoin de combats terribles : ces affreux spectacles lui ont été miraculeusement épargnés. Nous n'avons vu que le passage des troupes et nous n'avons assisté qu'à quelques escarmouches, même de peu d'importance.

Abandonnant à la garnison héroïque de Liège la défense de la ville, nos troupes s'étaient repliées en bon ordre sous la pression d'un ennemi supérieur en hommes et en matériel de guerre. Une grande partie de l'armée de Liège passa par Jodoigne et alla cantonner dans les environs de Melin, Gobertange et St-Remy-Geest, prenant ainsi contact avec les troupes qui défendaient la ligne de la Gèthe dont les ailes étaient appuyées aux positions fortifiées de Namur et d'Anvers.

Jodoigne étant une des clefs de passage de la Gèthe, la ville fut gardée par un fort contingent de carabiniers et mise en état de défense. Les abords de la blanchisserie furent garnis de fils de fer barbelés, les rues avoisinantes barricadées et munies de mitrailleuses. Le pont de la Gèthe fut même miné. On s'attendait à l'arrivée des troupes allemandes

signalées dans les environs de Hannut. Mais, quelques jours après, le G. Q. G. de l'armée belge ayant décidé d'abandonner la résistance de Jodoigne, nos troupes se retirèrent vers Louvain et nous échappâmes heureusement, aux conséquences terribles de la bataille qui aurait infailliblement, sans ce retrait de troupes, éclaté aux alentours de Jodoigne.

* * *

Le 13 août, quatre uhlans venant de Piétrain, s'arrêtèrent dans le quartier de la gare et allèrent détruire les appareils télégraphiques et téléphoniques de la station. Cependant ils n'eurent guère le temps de mettre leur méfait à exécution, car ils durent s'enfuir sous les coups de fusil d'un soldat belge qui, malgré ses blessures, avait voulu quitter l'ambulance de la Grand' Place, pour aller les attaquer.

Ces uhlans furent les premiers Allemands qui foulèrent notre territoire.

* * *

Lorsque les troupes belges s'éloignèrent de Melin, quelques soldats restèrent cependant en sentinelles dans les limites de Jodoigne et tirillèrent plusieurs fois contre des patrouilles allemandes qui commençaient à s'aventurer dans notre localité. Des soldats français, venant du côté de Gembloux, prirent même contact avec des Allemands à l'entrée de Batavia.

Un matin, vers 11 heures, une patrouille nombreuse d'Allemands s'avancait sur la chaussée de Wavre, près du pont de St-Lambert. Les Allemands nous donnèrent alors un exemple typique et de leur haute bravoure et de leur « kultur ».

Vis-à-vis de l'église, les soldats ayant aperçu M^r Bataille, curé de St-Lambert, l'obligèrent à marcher en tête de leur compagnie. Alors les lâches, protégés par le vénérable ecclésiastique, avancèrent mais non sans subir toutefois, à maintes reprises, le feu de quelques soldats belges embusqués dans les jardins près de la Place du Peuple. Deux soldats allemands furent tués et grâce à l'adresse des tireurs belges, le curé Bataille sortit sain et sauf de la fusillade.

La patrouille disparut ; mais le soir, les Allemands revinrent plus nombreux. Ils prétendirent alors que des

civils avaient pris part à l'attaque du matin et menacèrent d'incendier la ville si les auteurs ne se faisaient pas connaître. Grâce à l'intervention et aux démarches de M^r Bartholeyns, professeur à l'école moyenne, Jodoigne fut épargné de l'incendie.

*
*
*

Dans la soirée du 18 août, le gros de l'armée allemande arriva. Pendant deux jours, des troupes inondèrent Jodoigne et se dirigèrent sur Wavre et Gembloux ; mais des détachements importants visitèrent tous les villages des environs où ils terrorisèrent les habitants et commirent maintes cruautés.

Précédés par la nouvelle des atrocités de Linsmeau et par leur juste renom de barbares, les Allemands jetèrent la terreur parmi la population jodoignoise. Cependant le sang-froid et la tranquillité revinrent assez vite dans la localité et stoïquement, mais l'âme en peine, nous assistâmes au passage des troupes et de leur nombreux matériel de guerre.

Dans les derniers jours du mois d'août, l'armée ennemie était passée : l'occupation allemande était un fait accompli.

CHAPITRE II.

Notre Ravitaillement.

A partir de novembre, la Belgique entière était, pour ainsi dire, aux mains des Allemands et nous fûmes de ce fait, isolés des autres pays de l'Entente.

Une des premières conséquences de ce blocus, devait être l'arrêt d'une grande quantité de vivres et de marchandises que nous recevions des pays voisins et principalement de l'Amérique.

De plus, les stocks qui restaient en Belgique, devant rapidement s'épuiser, tout nous présageait un avenir sombre et peu rassurant.

Heureusement nos inquiétudes ne furent pas de longue durée. En effet, vers le début de janvier 1915, nous apprenions qu'un comité belge, dans le but de nous procurer les produits de première nécessité, s'était formé à Bruxelles sous la présidence du grand philanthrope Ernest Solvay qui avait juré que les Belges n'auraient pas faim tant que la guerre durerait. De plus, à l'initiative de M. Brand Whitlock, ambassadeur américain à Bruxelles, les Etats-Unis prirent sous leur égide, le comité belge et il se constitua alors en Amérique, une société nommée « *Commission for Relief in Belgium* » qui se chargea de l'achat et de l'expédition des vivres (1). Ces vivres ainsi que ceux offerts par les philanthropes américains arrivaient en Hollande d'où ils étaient envoyés, par bateaux, en Belgique occupée.

Le Comité national reçut, jusqu'à la fin de la guerre, du froment, du lard, du saindoux, du riz, des haricots, des pois et bien d'autres substances alimentaires ; voire même du café et du savon, mais ces deux derniers en très petite quantité. Ces vivres étaient répartis par le Comité national, dans chaque commune où se trouvait un magasin dit de « Ravitaillement ». Munis d'une carte spéciale, nous nous rendions au magasin de ravitaillement une fois par semaine, pour recevoir 250 ou 300 grammes de farine par jour et par personne ; une fois par mois, 200 grammes de saindoux ou de lard ; et les autres denrées en même quantité. Le tout, à des prix raisonnables.

Ce n'était pas l'abondance, mais grâce au Comité national et à la « *Commission for Relief in Belgium* » nous ne connûmes point la hideuse famine, compagne obligée de presque toutes les guerres.

* * *

MAGASIN COMMUNAL.

De jour en jour, les denrées coloniales et les diverses marchandises qui se trouvaient dans le commerce particulier diminuèrent non seulement par la consommation normale

(1) Lorsque le 4 avril 1917, les Etats-Unis déclarèrent la guerre à l'Allemagne, « *La Commission for Relief in Belgium* » fut placée sous la protection de l'Espagne.

mais surtout par l'accaparement. En effet, à partir de 1915, l'on vit apparaître les « célèbres » et « mémorables » accapareurs. La soif de l'or envahit la société et tout ce qui était sujet à négoce, atteignit, par le mercantilisme, des prix fabuleux. Comme dans la plupart des catastrophes, il y eut à côté de pathétiques dévouements, de tristes égoïsmes ; aussi des cris de haine s'élevèrent-ils contre les accapareurs, contre tous ceux qui profitaient de la misère du peuple et des angoisses nationales, pour s'enrichir.

La pénurie des marchandises et en premier lieu leur cherté toujours croissante, amenèrent les administrations communales du Brabant, à se constituer en une société pour l'achat des denrées et des différents articles nécessaires aux besoins du ménage.

Cette société établit dans les communes adhérentes un « *Magasin communal* » où l'on pouvait — mais toujours avec rationnement — se procurer : du sucre, du savon, du sirop de betteraves, du miel artificiel, des allumettes, des chaussures et quelques articles de mercerie. Pendant un certain temps, on put, comme par miracle, y acheter du beurre, 50 grammes par personne ; mais cette aubaine ne fut pas de longue durée attendu que le beurre donna lieu au commerce usuraire le plus excessif et le plus effrené. Et les trafiqueurs, profitant de la situation, surgirent de partout vu les bénéfices énormes qu'ils réalisaient. Pour eux, le vieil adage « faire son beurre » n'eut jamais d'aussi juste mais d'aussi triste application, car ce qui criait vengeance dans ce trafic, c'est que la plus grande partie de cette précieuse nourriture était destinée à nos ennemis et non aux habitants du pays.

Mercantis et trafiqueurs connaissaient mieux le chemin de l'Allemagne que celui du cœur meurtri des Belges.

* * *

FARINE ET POMMES DE TERRE.

Chaque année de la guerre, par ordre et sous le contrôle des Allemands, les fermiers devaient fournir une partie déterminée de leurs récoltes de céréales et de pommes de terre, pour le ravitaillement de la population belge. Mais les cultivateurs voyant de jour en jour, leurs bourses s'arron-

dir, parvenaient par tous les moyens, à soustraire de leurs redevances, des quantités très grandes de céréales et de pommes de terre qu'ils vendaient en suite aux particuliers. Encore ceux qui achetaient ces denrées à prix d'or, étaient ils astreints à des démarches souvent multipliées et toujours humiliantes ; et ainsi se vérifiait l'adage *Homo homini lupus* : l'homme est un loup pour l'homme.

Toutefois, il faut reconnaître, en toute sincérité, qu'il y eut de bons, de généreux et de compatissants cultivateurs ; mais hélas ! pour beaucoup d'autres l'amour du prochain n'était plus qu'un vain mot, les amis avaient disparu et les parents même avaient cessé d'exister : on ne connaissait plus que le « Mark » — ce dieu du jour ! — qu'une proclamation allemande, dès le début de l'occupation, nous avait ordonné d'accepter au taux de 1,25 fr. Or la valeur du Mark dégringolait en Allemagne ; et les Allemands nous inondèrent de leurs billets. Ils trouvèrent ainsi un avantage énorme dans leurs transactions faites avec nos spéculateurs. Pour nos profiteurs de guerre, un mark n'avait plus la valeur de dix centimes, tant leur portefeuille en était gonflé ! Ils ne les comptaient plus, ils les pesaient..... Pour un rien, ils en donnaient une poignée ; nous avons même vu, un jour, un jeune campagnard allumer son cigare avec un billet de deux mark ! Et combien de fois aussi, n'avons-nous pas vu de ces jeunes « ancienpauvres » donner des mark à nos gamins pour faire des « cumulets ».... Nous préférons passer sous silence les réflexions que ces manifestations à la fois écoeurantes et imbéciles faisaient faire à ceux dont la guerre augmentait, de jour en jour la détresse et les tortures morales.

* * *

La Belgique occupée devant payer, chaque année, huit millions de francs d'indemnité de guerre, les provinces pour solder cette redevance, eurent recours à l'emprunt. Mais comme les Allemands avaient enlevé à la Banque nationale dont l'encaisse or avait été transférée en Angleterre, le privilège d'émettre des billets, une transaction eut lieu entre les provinces et « La Société générale de Belgique » qui obtint des Allemands l'autorisation de mettre des billets de banque en circulation. Ces billets furent imprimés à l'effigie de Rubens et à celle de la première reine des Belges, Marie-Louise. Outre la série des billets ordinaires, on émit également des coupures de 1 et de 2 francs.

Quant aux monnaies belges d'argent et de nickel, elles disparurent de la circulation ; où allèrent-elles ? Nul ne le sait.... elles prirent probablement le même chemin que les pièces d'or achetées à haut prix.... pour les Allemands.

Et les « Mark » affluaient sans cesse.... (1)

La pénurie de monnaies divisionnaires se fit bientôt sentir. Pour y porter remède, des pièces de zinc de 5, 10, 25 50 centimes furent frappées ; les faux monnayeurs eurent beau jeu et de ce chef, la collectivité perdit des sommes énormes.

Billets et pièces de zinc rentrèrent dans les caisses de l'Etat à partir de 1922.

* * *

Revenons à nos moutons. Nous étions rationnés pour les pommes de terre, mais à la portion congrue : nous n'en recevions, par personne que 50 ou 70 kg. par an. Quant au froment, on ne pouvait en détenir chez soi ; et si l'on parvenait, par hasard, à se procurer un supplément de pommes de terre ou un peu de froment, on était toujours sur le qui-vive vu les visites continuelles et imprévues des Allemands. Aussi que de ruses dut-on employer pour conserver ces maigres provisions supplémentaires ! Et malgré cela, plus d'une fois, durant la guerre, il fallut marquer d'un trait à la craie la ration quotidienne du pain et compter les pommes de terre....

* * *

La farine que nous obtenions du ravitaillement ne fut pas toujours de toute première qualité tant s'en faut ; cependant nous eûmes le bonheur d'en avoir tout le temps de la guerre, grâce au Comité national et à nos généreux protecteurs, les nobles Américains.

Il fallait des estomacs d'autruche pour digérer le pain d'une saveur fade et peu appétissante. Pendant de longs mois, même des années, pour la plupart d'entre nous, le pain blanc fut un mythe ; nous avions un pain bis, quelquefois

(1) Après l'armistice, il s'en trouvait en Belgique pour plus de 6 milliards.

noirâtre et gluant : une tartine appliquée au mur ou au plafond y aurait pu facilement adhérer.

Quelles étaient les causes de ce frelatage de la farine ? On ne le sut jamais exactement. Des féveroles, des châtaignes, dit-on, entrèrent dans la mouture qui se faisait en Belgique. Ce fut le cas de dire : tout fait farine au moulin.

* * *

La vente de la farine était prohibée et celui qui faisait moudre du froment au moulin, licence accordée seulement aux fermiers, devait être muni d'un passavant délivré par l'autorité allemande qui allait continuellement contrôler le meunier. Si donc, on se procurait un peu de froment en fraude, il n'était pas aisé de se rendre au moulin à moins que d'y aller par des chemins de détour, ou bien la nuit ou bien encore en employant les ruses les plus diverses. Et malgré tout, combien de Jodoignois furent pincés ! C'était alors l'amende, la confiscation du froment ou de la farine. Quant au commerce du beurre et des pommes de terre, il était strictement défendu et surveillé de près par l'occupant qui parcourait sournoisement les rues, les grandes routes et les chemins les plus écartés des campagnes. Et les trafiqueurs aidant, c'était réellement par miracle que l'on se procurait quelques bribes supplémentaires, impalpables miettes. Aussi, se trouva-t-on bien des fois dans des transes mortelles qui ne faisaient qu'augmenter le fardeau, déjà combien lourd ! de nos peines et de nos angoisses !

* * *

LA HOUILLE.

Sous l'occupation allemande, la population eut beaucoup à souffrir du manque du charbon et de son prix excessif. Dès le début de la guerre, la production fut fortement réduite ; plus tard, les moyens de transport firent défaut pour l'envoi du combustible vers les différents points du pays ; de plus, les stocks disponibles prenaient, en grande partie, le chemin de l'Allemagne ; les Allemands ayant mis sous séquestre la plupart de nos charbonnages.

Les Belges souffrirent du froid ; les pauvres surtout qui n'avaient pas les moyens de payer des prix exorbitants.

Les administrations communales elles-mêmes ne pouvaient obtenir le combustible dont elles avaient besoin et les écoles durent fermer faute de moyens de chauffage. (Hiver 1914-1915).

A la longue, les Jodoignois durent se décider à aller chercher le charbon aux houillères avec des chariots, voire même avec des pousse-pousse, haquets et autres moyens de fortune. C'est alors que nous arrivèrent du pays de Charleroi, des vendeurs de charbon; c'étaient pour la plupart de pauvres hères traînant de petites charrettes contenant deux à trois cents Kg. de combustible. Ces malheureux exténués de fatigue et souvent minés par les privations, faisaient pitié à voir; des femmes et des enfants même en bas-âge les accompagnaient. Spectacle lamentable entre tous !

En échange de leur marchandise, ces gens tâchaient de se procurer des aliments : pommes de terre, farine, haricots mais principalement du pain, car la misère était terrible au pays noir. Les trois quarts de ces ouvriers houilleux qui faisaient ainsi un voyage de dix à douze lieues à l'aller, logeaient à la belle étoile ou dans des granges : beaucoup d'entre-eux même mendiaient leur nourriture en chemin.

Ces spectacles de misère et de famine nous incitaient naturellement à la commisération et malgré notre situation précaire, bien des fois, avec une profonde satisfaction, nous adoucissons, dans la mesure de nos faibles moyens, le sort de ces parias, victimes, comme nous, de cette guerre cruelle et par surcroît, des agissements éhontés des trafiquants avec l'ennemi et des accapareurs en délire.

CHAPITRE III.

Les Œuvres philanthropiques.

Des âmes charitables, prévoyant la triste situation dans laquelle allaient se trouver la classe laborieuse et les déshérités de la fortune pendant la tourmente qui ne faisait que commencer, se mirent à l'œuvre, dès les premiers jours de la guerre, pour instaurer différentes sociétés de bienfaisance dont le nombre ne fit que s'accroître, au fur et à mesure, que les nécessités se présentaient. Aussitôt, une pléiade

de personnes dévouées répondirent à l'appel de ceux qui prirent en mains les guides de ces cercles divers et le vieux renom philanthropique des Jodoignois nese démentant jamais quand tinte le tocsin de la détresse les dons affluèrent avec une générosité admirable. Dès le début, le succès était assuré : aussi, c'est avec une espérance réconfortante que l'on put conjurer les maux qui allaient incontestablement nous assaillir.

Et ce qu'il y eut d'encourageant dans ces cercles humanitaires, c'est que la fraternité y présida toujours en maîtresse et que la politique — mouche charbonneuse qui gâte tout ce qu'elle touche — en fut complètement bannie. De même que pour la défense du pays, l'union sacrée des Jodoignois fut cimentée pour soulager les infortunes : les dames, les jeunes filles comme les hommes, s'y appliquèrent avec un zèle et un courage dignes d'admiration.

Nous voudrions citer toutes ces personnes dévouées, mais nous craignons d'en oublier ; de plus, nous pourrions blesser leur modestie, car elles n'ont point cherché la gloire dans leur tâche souvent difficile et parfois ingrate ; elles ne l'ont accomplie que pour la satisfaction d'un devoir noblement rempli et n'ont fait le bien que pour le bien. Aussi, leurs noms vénérés sont-ils inscrits au fond des cœurs reconnaissants de ceux qu'elles soulagèrent et dans la mémoire de leurs concitoyens qui admirèrent leur abnégation et leur patriotisme.

*
*
*

1^o Dès le 4 août 1914, L'ŒUVRE DE SECOURS AUX MALHEUREUX fut créée. Soutenue exclusivement par des dons particuliers, cette œuvre distribua pendant l'hiver 1914-1915, la jolie somme de 12.607 francs (1).

2^o LA SOUPE POPULAIRE.

Elle fit son apparition aux premiers mauvais jours de 1914. Les cuisines étaient installées dans les anciens locaux du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville (2).

(1) Tous nos chiffres ont été puisés aux sources officielles. (Sommes, nombres et dates).

(2) A cette époque, les locaux de l'ancienne Halle au blé existaient encore au rez-de-chaussée de l'Hôtel-de-Ville ; les bureaux actuels et la salle des séances du Conseil communal qui les remplacent, datent de 1922.

Cette institution rendit, durant la guerre, de précieux services à la classe nécessiteuse et même à la petite bourgeoisie. Il fut un moment où 1.700 personnes étaient inscrites pour recevoir cette excellente nourriture. On distribua en moyenne 1.400 rations par jour. L'œuvre de la soupe populaire ne cessa de fonctionner que le 27 février 1919 ; elle avait coûté 31.893 francs.

3° LE SECOURS CHÔMAGE.

Peu de temps après l'occupation allemande, le travail fit défaut et la plupart des ouvriers livrés à l'inaction involontaire, virent arriver la misère à grands pas. Le Comité national, inspiré par un haut sentiment d'humanité et de patriotisme, décida de venir en aide à ces malheureuses victimes de ce fléau qu'est la guerre.

Dès le 7 mai 1915, des secours furent accordés aux chômeurs de l'industrie et du commerce ; à la date du 3 novembre de la même année, le Comité jodoignois avait distribué 125.882 francs.

L'indemnité de chômage fut d'abord répartie en espèces, mais à partir du 17 novembre 1916, les chômeurs reçurent un carnet de bons pour les achats à faire au magasin de ravitaillement. De plus, un secours supplémentaire en espèces fut accordé aux ménages les plus nécessiteux.

Au 14 juin 1919, le fonds de chômage local avait distribué une somme globale de 509.672 francs dans laquelle le secours alimentaire intervenait pour 361.420 francs et le secours supplémentaire pour 22.370 francs.

Les chômeurs nécessiteux avaient de plus, reçu à différentes reprises, des vêtements et des chaussures, dons gracieux offerts par les Etats d'Amérique.

4° LE RESTAURANT ÉCONOMIQUE.

En 1917, la guerre fit sentir son effet désastreux dans toute sa rigueur ; la plupart des aliments devinrent très rares et leurs prix augmentant sans cesse, les petits rentiers furent cruellement atteints et nombre de familles bourgeoises se trouvèrent dans une situation critique.

C'est à partir de cette année, que des Restaurants économiques furent établis dans la plupart des localités du pays. Celui de Jodoigne ouvrit ses portes, à la salle des

Echos de la Gêthe, le 14 juin. On y servait des repas très simples mais substantiels et à des prix minimes ; le dîner se payait souvent 0.75 fr., parfois un franc.

Pour y être admis, il ne fallait jouir que d'un certain revenu et ne pas être secouru par le fonds de chômage ; en un mot, ce fut l'hôtel de la classe moyenne. Cet établissement salubre par excellence ne fut fermé que le 28 décembre 1918. On y avait servi 45.711 dîners qui avaient coûté en tout 62.431 francs, au Comité national, lequel avait autorisé les évacués français et les prisonniers russes abandonnés par les Allemands (1), à prendre également part aux dîners du restaurant.

5° LA GOUTTE DE LAIT

Parmi les œuvres locales qu'une initiative généreuse fit naître pendant les temps troublés de 1914 à 1918, il n'en fut guère de plus digne d'intérêt que celle de la goutte de lait : aussi, nombre de dames et de jeunes filles s'y consacrèrent elles, cœur et âme.

Cette belle institution fut établie le 1 avril 1916. On y distribuait chaque jour du lait pur pour les nouveau-nés et les enfants en bas-âge ; les futures mères y recevaient un dîner fortifiant et approprié.

La « Goutte de lait » ne prit fin qu'en juin 1919 : 37.540 francs y avaient été consacrés.

6° LE SECOURS AUX TUBERCULEUX

Les privations nombreuses auxquelles étaient assujettis ceux que la tuberculose guette, incitèrent le comité national à porter son attention sur cette catégorie de malades et le 23 mai 1917, un dispensaire pour tuberculeux fut établi dans la localité. On y donnait aux malades des consultations médicales, des secours en vivres et en vêtements. Plus tard les déportés rentrés au pays, malades ou affaiblis par des souffrances de toute nature, bénéficièrent des mêmes fa-veurs.

Le 1^{er} avril 1918, on créa en plus, un Réfectoire pour tuberculeux. Trois cents malades participèrent aux bienfaits de ces institutions et les dépenses de ces deux œuvres s'élevèrent à 38.112 francs.

(1) Voir chapitre VIII.

7° AIDE AUX FAMILLES DES SOLDATS

Les familles, privées de leurs soutiens par suite de la guerre, reçurent jusqu'au 27 mars 1919, des allocations s'élevant au total à 203.327 francs.

Cette somme distribuée aux femmes ou aux parents de nos braves soldats, fut un des beaux gestes patriotiques du Comité national.

8° LE SECOURS DISCRET.

Il existe toujours pendant les calamités qui assiègent la société, une catégorie de gens honnêtes qui n'osent avouer leur détresse : ce sont les pauvres honteux. En pouvait-il être autrement en ces tristes occurrences ? C'est pourquoi les membres du comité local formèrent le « Secours discret ». Cette œuvre, essentiellement jodoignoise, a vécu pendant la guerre, jusqu'en 1924 même, au moyen de ses propres ressources. 12.941 fr. 80 furent distribués aux pauvres de la localité et aux ménages dans le besoin. Cet argent provenait de la location de plaques portant cette inscription : « Jodoigne secours discret ». « On donne qu'au comité de secours » ; ainsi que d'une partie du bénéfice réalisé sur une tombola organisée en 1917 et d'une fête de fleurs.

A côté de cette œuvre, fonctionna également l'œuvre nationale de « l'Assistance discrète. » Le comité jodoignois, composé de trois membres, a distribué des dons se chiffrant à un total de 10.129 francs qui furent répartis à des familles bourgeoises dans le besoin.

9° L'ŒUVRE DES PRISONNIERS DE GUERRE.

Dans cet élan admirable de solidarité humaine et sociale qui animait nos concitoyens, ceux-ci n'oublièrent pas nos chers soldats prisonniers en Allemagne. En effet : en mars 1915, sous la présidence d'honneur de notre sympathique bourgmestre, M. Gustave Martin, MM. Heyne Jacob, Sterckx Victor, Lenaert Emile, Tayemans Auguste, Alexandre Arthur et Gérardin Paul, organisèrent « l'Œuvre des prisonniers de guerre ». Soutenue par des collectes et des fêtes, par un subside de 500 fr. de la Ville et par des cotisations de nombreux membres protecteurs, cette œuvre fonctionna jusqu'aux derniers mois de la guerre.

Au début, l'œuvre put expédier aux prisonniers tout ce qu'elle voulait, en trois colis de 5 kilogrammes par mois. A partir de 1916, les Allemands ne permirent plus d'envoyer qu'un colis de 5 kg. par mois et encore de composition spéciale : il était interdit d'y mettre des éléments farineux, de la viande, de la graisse et du sucre. Mais grâce à un service d'abonnements établi en Suisse, nos soldats exilés eurent encore la satisfaction de recevoir du pain, du tabac et certains comestibles.

Pendant la première année, les prisonniers jodoignois qui étaient au nombre de *quarante-cinq*, reçurent 275 colis de 5 kg. d'une valeur de 2.500 francs. Dans ces 275 envois il était entré pour 1.800 fr. de vivres et 700 fr. de linge, de vêtements, de tabac et de cigares. Chaque paquet coûtait en moyenne de 9 à 10 francs. De plus, 25 mandats d'un import global de 900 fr. avaient été adressés à différents prisonniers.

Outre l'envoi gratuit des colis, l'œuvre servait également d'intermédiaire entre les parents et les prisonniers pour faire parvenir à ces derniers, des vivres, des friandises, du linge, de l'argent et des lettres. C'est ainsi, que le Comité depuis le 1 avril 1915 jusqu'en mars 1916, avait fait l'expédition de 4.134 colis particuliers et que pendant le même temps, plus de 10.000 francs avaient été envoyés aux prisonniers de guerre.

Il est bon de dire ici, que les prisonniers du canton de Jodoigne, profitèrent aussi du dévouement de notre comité local et que pendant toute la durée de la guerre, l'activité et le zèle des membres de cette belle œuvre patriotique, ne fléchirent pas un seul instant.

Les dépenses totales de l'Œuvre, s'élevèrent à plus de 25.000 francs.

Afin de montrer comment les prisonniers jodoignois furent choyés par leurs protecteurs, voici ce qui leur fut envoyé la première année (1915).

148 Kg. de pain d'épices.	1000 cubes de bouillon.
115 Kg. de galettes.	160 paires de chaussettes.
95 Kg. de sucre.	80 chemises.
335 boîtes de sardines.	47 caleçons.
235 paquets de chocolat.	45 mouchoirs de poche.
63 Kg. de biscuits militaires.	31 couvertures.
10 Kg. de café.	24 gilets de flanelle.
300 boîtes de viande.	7 nécessaires pour couture.
4 Kg. de réglisse.	25 jeux de cartes.

Disons encore qu'une grande quantité de tabac, de cigares, de cigarettes et de pipes, provenant pour la plupart des dons offerts par les négociants de la ville, leur furent expédiés.

Cette longue énumération de choses utiles, agréables et réconfortantes, suffira pour apprécier la touchante bonté et la gracieuse attention des membres de cette Œuvre qui couronne d'une auréole de gloire et de vertus civiques tous les bienfaiteurs anonymes qui la soutinrent de leurs encouragements et surtout de leurs deniers.

10° LE DÉJEUNER SCOLAIRE.

Pour terminer ce beau chapitre des œuvres humanitaires, nous nous sommes réservé le plaisir de parler du déjeuner scolaire, véritable couronnement de tout ce que la philanthropie a accompli pendant la guerre. Car en ces jours de disette, l'adulte pouvait supporter, jusqu'à certaines limites, les privations ; mais les faibles organes de l'enfant demandaient des soins spéciaux à cause de l'insuffisance de nourriture reçue au foyer familial. Infailliblement, nos écoliers étaient menacés d'anémie, voire même de l'implacable tuberculose. Aussi, le Comité national conscient du danger qui s'annonçait pour la société future, eut-il la pensée hautement généreuse d'instituer le déjeuner scolaire qui consista au début, en un bol de bouillon et une « couque » de farine blanche. Par la suite, le bol de bouillon fut remplacé par une tasse de cacao ; puis en dernier lieu, par une tasse de café.

Ces repas, offerts à 10 heures, à tous les enfants des écoles, ont absorbé une somme de 60.000 francs.

Les Américains ne furent point étrangers à l'établissement de cette œuvre ; en effet, de nombreuses villes du Nouveau-Monde adoptèrent les écoles belges afin de subsidier largement les déjeuners scolaires. La ville de *Wilmington* accorda sa protection à nos chers petits enfants. Voici en quels termes le Comité national de secours et d'alimentation (commission de l'enfance) annonça cet acte de philanthropie américaine, au Comité local de Jodoigne :

Bruxelles, le 15 avril 1919.

Monsieur le Président

du Comité local de Secours et d'Alimentation de Jodoigne,
Au cours de la guerre, le Comité de Secours et d'Alimentation a pu, à différentes reprises, attirer votre attention sur l'aide que les Etats-Unis

avaient accordée à la Belgique en ces années d'épreuves. Néanmoins les circonstances n'ont pas permis de montrer à la population belge, l'importance de cet effort et la façon dont il avait été réalisé. Lorsque l'Œuvre du Repas scolaire fut instituée — dont vous connaissez les résultats admirables pour votre population infantine et qui permit d'accorder chaque jour un repas supplémentaire à tous les enfants des écoles — la « Commission for Relief in Belgium » tenta un nouvel effort pour permettre de réaliser cette institution si intéressante dont la création avait été décidée.

A l'intervention de nombreux Comités de propagande institués aux Etats-Unis d'Amérique par la « Commission for Relief in Belgium » des sommes considérables furent recueillies pour l'adoption des communes belges par de généreux donateurs américains.

La liste de toutes les communes où il fallait établir le repas scolaire fut publiée par ces Comités de propagande et l'on vit, dans un mouvement de générosité admirable, de nombreuses personnes adopter la nouvelle œuvre fondée dans telle commune déterminée et contribuer par un versement important à venir en aide aux enfants de la localité. La liste des généreux donateurs n'a pu être communiquée pendant l'occupation. Il n'a donc pas été possible de faire connaître dans chaque œuvre le nom de la personne qui lui apportait son aide.

Dès que nous en avons eu connaissance, nous avons décidé de donner à cette liste la publicité nécessaire. Aussi, nous nous empressons de vous faire connaître, Monsieur Le Président, que l'Œuvre du Repas scolaire instituée dans votre localité a été adoptée pendant la guerre par *la Ville de Wilmington* (Delaware). — Président : Honorable David. T. Marvel. — Trésorier : S. D. Townsend.

Par cette intervention généreuse, une somme de *3954 dollars*, soit *19770 francs*, a aidé le Comité national à supporter les charges de votre Œuvre.

Une seconde souscription de la « Belgian Relief Committee » Dupont Building, se montant à *2400 francs*, nous est également parvenue.

Nous vous serions obligés de vouloir donner connaissance de cette lettre à M. le Bourgmestre de votre commune et d'en communiquer le texte à toutes les écoles dont les enfants ont bénéficié du repas scolaire. Nous nous permettons d'insister pour qu'elle soit lue dans toutes les classes et que les enfants connaissent ainsi les noms de leurs généreux bienfaiteurs.

Pour marquer votre reconnaissance aux donateurs, nous vous prions : 1° De rédiger, au nom du Comité, une lettre de remerciements adressée aux personnes dont le nom est indiqué ci-dessus. Cette lettre leur exposerait les résultats de l'Œuvre au point de vue de la santé des enfants secourus et exprimerait le désir de recevoir leur visite dans la localité qu'elles ont adoptée pendant la guerre.

2° D'inviter les écoles à adresser également des lettres de remerciements aux donateurs.

Nous sommes persuadés que la réunion de toutes ces adresses constituera la plus belle manifestation de gratitude envers l'Amérique pour le secours qu'elle a accordé à l'Œuvre des Repas scolaires et contribuera en même temps, à resserrer les liens qui nous attachent aux Etats-Unis.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre considération distinguée.

Commission de l'Alimentation de l'Enfance,
Le Secrétaire général,
(s) HENRI VELGE.

A la suite de cette lettre, le Comité de Jodoigne adressa, à la Ville de Wilmington, la réponse que voici :

Jodoigne, le 26 juin 1919.

A la Ville de Wilmington. — Etats-Unis d'Amérique.

Monsieur le Chairman de la Ville de Wilmington,
Monsieur le Chairman de la « Belgian Relief Committee »
Dupont Building (Wilmington).

Messieurs,

Nous avons l'honneur et le plus grand plaisir de vous adresser les remerciements des écoles de la Ville de Jodoigne dont vous avez bien voulu adopter l'Œuvre du « Repas scolaire ».

Vous avez sauvé nos enfants, Messieurs ! Nous ne l'oublierons jamais.

Pendant que l'Allemand scélérat nous affamait silencieusement, sous la protection de la Grande Amérique et grâce à vous, généreux inconnus, nous distribuons chaque matin, un délicieux petit pain doré avec une tasse fumante d'excellent cacao ; un vrai régal et souvent l'unique repas de bien des enfants de nos écoles !

Pour nous qui procédions à ces distributions par notre sous-comité des « Repas Scolaires », c'était un consolant spectacle de voir notre jeune génération, que l'anémie guettait, venir assidûment en classe et y manger avidement, sans en perdre une miette, le petit pain doré.

Quel dommage, Messieurs, que vous n'ayiez pu vous rendre compte « de visu » de toute l'étendue du soulagement que vous avez apporté à notre jeunesse belge ! C'eût été plus sensible à vos cœurs que tous nos remerciements. Vous auriez vu aux lèvres, après la faim apaisée, le sourire des heureux ; et nous l'avouons, il nous est arrivé souvent d'assister au repas pour y puiser un réconfort moral à notre confiance dans l'avenir.

C'est pour toutes ces émotions que vous avez amenées et que nous avons vécues pendant la sombre période de l'occupation allemande, que nous vous remercions à cœurs ouverts. Aussi, dès que nous les avons connus, avons-nous répandu à profusion parmi notre population, vos noms chers de grands bienfaiteurs.

Nous sommes l'interprète de la Ville de Jodoigne ainsi que des Œuvres de secours, en vous exprimant l'ultime gratitude d'un petit peuple ému.

S'il vous arrivait, Messieurs, de visiter notre pays si heureux jadis et où la gigantesque tourmente a laissé des traces légendaires, passez par notre localité, afin que par le baiser d'un petit enfant reconnaissant, vous sachiez le souvenir que l'on vous y garde.

Veillez agréer, Messieurs, l'hommage déférant de notre admiration entière et merci encore pour nos enfants.

Pour le Comité local :

Le Secrétaire,
(s) GUSTAVE BAUGNIET.

Le Président,
(s) FRANÇOIS HENNE.

* * *

Dans les sommes élevées, mentionnées aux différentes catégories de secours que nous venons de rappeler et qui furent distribuées par notre Comité local, sous le patronage du Comité national, sommes qui s'élèvent à un total de 990.711 francs, il est bon de dire que la Ville de Jodoigne et le Bureau de bienfaisance ont largement participé.

Ce serait une lacune de ne pas en faire mention : aussi, nous est-il agréable de saisir cette occasion pour signaler que pendant la guerre, nos Administrateurs communaux n'ont rien négligé pour rendre la vie moins pénible à leurs malheureux concitoyens. En accordant 60.597 frs. de subsides aux diverses sociétés de secours, nos édiles de 1914 à 1918 ont agi en bons patriotes et de ce fait, ils ont droit à l'entière gratitude de la population jodoignoise.

* * *

CHAPITRE IV.

Sous la botte allemande.

Pendant les tristes années que dura l'occupation, nous subîmes les rigueurs implacables du joug allemand qui transformèrent notre vie, naguère si tranquille et si heureuse, en une longue suite d'inquiétudes et de vexations.

Dès qu'ils eurent mis les pieds chez nous, les Allemands supprimèrent l'autonomie communale qui dut se soumettre aux injonctions d'un conseil militaire appelé *Kommandantur* dont les pouvoirs étaient exercés par des officiers pleins de morgue hargneuse.

Chaque jour, les ordonnances, les proclamations, les avis et surtout les réquisitions pleuvaient de la *Kommandantur* et l'on ne donnait ni heure ni répit au Conseil communal pour y obtempérer, sous peine de menaces ou d'amendes élevées.

La *Kommandantur* nous imposa d'abord l'heure de l'Europe centrale ; puis elle établit la retraite à 9 heures (8 h^{es}) ; quelques mois après, cette dernière fut fixée à 10 heures (9 h^{es}). A partir de ce moment, les cafés et les maga-

sins devaient être fermés, la ville tenue sans lumière et défense était faite de se trouver dans les rues. Des patrouilles armées circulaient dans la localité et veillaient à la stricte observation de cette retraite : les délinquants, principalement ceux qui étaient rencontrés dans les rues, étaient ou bien coffrés pour la nuit ou bien condamnés à une amende.

Une proclamation nous défendit de chanter, même de siffler la Brabançonne et encore moins la Marseillaise ; les sociétés politiques ne pouvaient plus se réunir ; des soldats allèrent dans les magasins faire enlever des étalages, les cartes-vues représentant les membres de la famille royale ou des scènes patriotiques et ordre fut donné de ne plus les étaler ; en un mot, mille restrictions nous furent imposées.

La censure était obligatoire pour la moindre publication : circulaires commerciales, affiches, avis, tout devait passer par la Kommandantur sous peine d'emprisonnement.

Nous pourrions rappeler, ici, différentes condamnations qui furent prononcées à propos de ces ordonnances mais nous nous bornerons aux deux que voici :

Le 21 juillet 1916, lors du Te Deum chanté à l'église Saint-Médard, M^r Jules Ch... étala à sa vitrine les portraits du Roi et de la Reine ; et pour parfaire son geste royaliste, il orna sa boutonnière d'une cocarde tricolore. Pour le récompenser de son ardent patriotisme, les Allemands le gratifièrent d'une amende de 50 Mark ou 28 jours de prison. Son apprenti-tailleur, qui avait également arboré la cocarde tricolore, reçut le même cadeau. M^r Ch... étant absent, pour cause de maladie, le jour du paiement de l'amende, les Allemands enfoncèrent la porte de sa demeure et enlevèrent presque tous ses meubles.

Le 17 décembre 1917, à l'occasion de l'Adoration, M. Nélis, doyen de Saint Médard, ayant fait distribuer une lettre pastorale à ses paroissiens sans l'avoir soumise à la censure de la Kommandantur, fut condamné à 15 jours de prison ; M. Adolphe Soille qui avait imprimé la lettre, obtint la même condamnation. M. Nélis étant devenu gravement malade, ses 15 jours furent commués en une amende ; M. Soille alla subir sa peine à la prison de Nivelles où il fut conduit par un soldat qui vint le prendre chez lui.

A côté de toutes ces vexations qui restreignaient, de jour en jour, notre liberté individuelle, vinrent s'ajouter de nombreuses réquisitions et si parfois les Allemands daignaient nous payer pour ce qu'ils nous enlevaient, c'était toujours à des prix dérisoires.

La première des réquisitions fut celle des armes qui furent expédiées en Allemagne ; mais de paiement il n'en fut point question. « Ceux qui seront reconnus de garder des armes, disait la proclamation, seront fusillés ». On en cacha malgré tout ; mais hélas ! il se trouva parfois des Jodoignois assez aveuglés par des haines personnelles pour dénoncer par des lettres anonymes leurs concitoyens à l'ennemi. Des arrestations furent faites et plusieurs Jodoignois subirent de ce fait, un emprisonnement assez long.

Puis, suivirent la réquisition des appareils téléphoniques, celle de cuivres : ustensiles de cuisine, garnitures de piano, clenches des serrures, appareils d'éclairage, plaques des boîtes aux lettres, poids et plateaux des balances, etc., etc. Les petites sonnettes de maison ne furent pas épargnées ! Mais la plus importante saisie se fit dans les brasseries où l'on enleva les cuves, les robinets, les tuyaux et tous les ustensiles en cuivre. Plusieurs brasseries jodoignaises furent complètement dévalisées.

Dans ces réquisitions du cuivre, l'ennemi n'eut pas toujours à se glorifier de son butin, car les Jodoignois instruits par ce qui s'était passé ailleurs, cachèrent ou enfouirent le plus possible d'objets et d'ustensiles. Mais pour pouvoir rouler les Allemands, il fallait être rusé et trouver des caches bien dérobées vu que dans leurs perquisitions, ils ne négligeaient aucun coin ni recoin de la maison qu'ils visitaient de la cave au grenier. Ils ouvraient toutes les armoires et les placards ; fouillaient même les lits. Ils étaient maîtres absolus chez nous, il fallait nous soumettre sans mot dire ni surtout protester ; c'était d'ailleurs ce qu'il y avait de mieux à faire pour ne pas surexciter leur humeur bourrue et modérer leurs rapines.

Nous étions menacés de nous voir voler notre linge et la laine de nos matelas — ce qui eut lieu dans beaucoup de localités — mais la déroute de l'ennemi ne lui permit pas de mettre, ici, son projet à exécution.

La réquisition la plus scandaleuse, la plus triste et qui dura pendant plus de deux ans, fut celle de nos beaux

et vigoureux chevaux que l'on ne paya pas au tiers de leur valeur. Vers la fin de 1917, il ne restait dans notre région que les rebuts et encore en nombre excessivement minime. Beaucoup de fermiers se trouvèrent embarrassés pour leurs cultures ; de plus, les chevaux qui leur restaient s'affaiblirent de jour en jour, car les Allemands qui saisissaient, chaque année, la récolte presque complète de l'avoine, ne permettaient d'en donner par jour que deux kilog. et demi à chaque cheval, alors que 6 kg. au moins sont nécessaires aux animaux de travail. La maigreur et la faiblesse de nos pauvres chevaux faisaient pitié à voir et c'était avec toutes les peines du monde que ces courageux serviteurs accomplissaient la besogne qu'on leur imposait.

On eut recours aux bœufs qui furent également très recherchés et achetés au poids de l'or, par les industriels des grandes villes privés aussi de leurs chevaux. C'est à partir de cette époque (1916) que l'on vit à Bruxelles, circuler des attelages de bœufs ; ce qui, naturellement, fit sensation.

Tous les beaux arbres que renfermaient nos jolis petits bois, nos prairies ou qui bordaient nos routes, tombèrent sous la hache des vandales. Les noyers, si nombreux dans nos parages, entrèrent pour une grosse part dans cette hécatombe, à tel point, que dans certaines localités, ils disparurent complètement. A l'armistice, il restait chez nous et dans les environs, des centaines d'arbres abattus que les occupants n'avaient pas encore enlevés !

*
*
*

Rappelons aussi que chaque mois, tous les Belges valides de 17 à 40 ans devaient se présenter au contrôle d'un bureau militaire appelé « *Meldeant* ». Cette visite n'était pas toujours agréable et bien des fois les manières brutales et soldatesques des Allemands s'y firent sentir. De plus, ce « *meldeant* » que la plupart de nos concitoyens ne considéraient que comme une simple corvée, cachait des intentions perfides, car les Allemands en cas de retraite, avaient bel et bien en vue, d'emmener avec eux tous ces hommes valides. Et la preuve, c'est, que le 31 octobre 1918 lorsque les troupes allemandes se repliaient dans le nord de la France, il arriva à Jodoigne une bonne centaine de

jeunes gens français que des soldats emmenaient comme prisonniers civils. Ces jeunes gens passèrent la nuit dans la Chapelle du Marché.

* * *

Enfin, pour montrer à quel inimaginable degré de mesquinerie était parvenue la « Haute Kultur » allemande, nous citerons, pour finir, le fait suivant :

C'était à l'époque de la Saint-Nicolas, en 1917.

Par un instinct naturel, nos bambins, qui n'entendaient parler que de la guerre, aimaient à jouer « aux soldats » et, s'armant de bâtons, ils simulaient les combats et les prises de tranchées. Voyant cela, Saint Nicolas leur offrit de petits bonnets militaires belges. Heureux, nos chers enfants s'adonnèrent à leurs plaisirs favoris tout fiers de se voir coiffés militairement. Eh bien ! ce simple emblème patriotique, si on peut le qualifier ainsi, porta ombrage aux Allemands. Un ordre du Gouverneur allemand en Belgique prohiba le port de tout insigne militaire belge et les enfants durent renoncer au plaisir naïf que leur procurait l'inoffensive coiffure militaire !

CHAPITRE V.

La Vie chère.

Lorsqu'en 1919, nous écrivîmes ce chapitre de la vie chère, nous ne pouvions certes nous figurer que le coût de l'existence serait devenu ce qu'il est aujourd'hui : (1929). En effet, peu de prix de guerre sont disparus et certains même seront bientôt plus élevés. Néanmoins, nous ne supprimons pas ce chapitre, vu son intérêt documentaire.

Les prix entre parenthèses sont ceux de 1914.

* * *

La guerre devait inévitablement amener l'enchérissement des denrées et de tous les produits, mais l'un des plus puissants facteurs en fut assurément la cupidité toujours croissante des accapareurs. En effet, rien n'échappa à leurs

griffes et comme ils achetaient, cachaient, attendaient et ne revendaient que lorsque l'occasion était propice, le coût de la vie ne fit qu'augmenter de jour en jour.

De plus, la vie chère fut encore provoquée par les prix exagérés offerts par les trafiqueurs des villes. Ainsi, tout notre bétail gras et nos porcs étant achetés par eux, principalement pour aller à Bruxelles, nos bouchers se trouvèrent maintes fois dans l'impossibilité d'en acquérir à moins que d'y mettre le plus haut prix ; d'où le coût surélevé de notre viande. Nous payâmes le bœuf à 22 fr. le Kgr. (1) (2 fr.) ; le porc à 35 fr. (2 fr.) ; le lard et le jambon à 40 fr. (1 fr. 80 à 2 fr.). Seulement, il était rare de trouver ces trois dernières sortes de viandes chez tous nos bouchers car certains d'entre eux allaient revendre leurs porcs à Bruxelles où ils en obtenaient jusque 45 fr. du Kg., et ils parvenaient même à y débiter le lard et le jambon à 50 et 55 fr. le Kg.

Les belles vaches laitières se vendirent de 7 à 8000 fr. (4 à 500 fr.) ; il en fut de même pour les juments (5 à 600 fr.). Pour ces dernières, la chose se comprend assez bien, vu que les Allemands nous avaient volé les neuf dixièmes de nos beaux chevaux.

Un bœuf, pour la boucherie, fut vendu à Jodoigne 12.500 fr. et un autre 13.000 fr., pour aller à Bruxelles mais continuer ensuite en Allemagne.

Le beurre atteignit insensiblement des prix énormes : on le vendit couramment 30 et 35 fr. le Kg. (3 fr. 60) ; un jour, 40 fr. Le lait pur n'était plus à trouver ; on ne débitait plus que du lait écrémé et encore fortement mélangé d'eau. Ce lait frelaté, on se le procurait même difficilement : l'engraissement des porcs passait avant la vie des gens.

La pénurie du lait fit que beaucoup de ménages se mirent à élever une chèvre ou une brebis laitière. Aussi, les chèvres se payèrent-elles 3 à 400 fr. (25 à 30 fr.). En 1917, un habitant de Saint Lambert en acheta une pour 600 Mark ; donc pour 750 francs !

Le quarteron d'œufs — 26 — qui coûtait en 1914, deux ou trois francs, s'éleva comme par enchantement à 30

(1) Il est à remarquer que les prix cités sont pour la plupart des maxima qui furent même maintes fois dépassés.

et 35 fr. pour arriver, fin de 1917, à 52 fr. A Bruxelles, ils se vendirent, en octobre 1918, à 2 fr. 60 pièce ; ils étaient presque devenus un mythe par leur rareté !

Le froment ne connut point de prix ; qui savait s'en procurer à 4 et 500 fr. les 100 Kg. (18 à 20 fr.), était un heureux. Il se trouva même des acheteurs à 1000 et 1.200 fr. Tous ces prix plus qu'exagérés, si pas scandaleux, amenèrent la farine à 15 et 20 fr. le Kg. (0 fr. 30). Et quelle farine encore ? C'était presque du son ! Alors, l'on vit, chose triste à signaler, des spéculateurs peu scrupuleux, vendre à des malheureux venus de Charleroi, des pains à 25 et 30 fr. pièce ! Et dire que pendant ce temps, l'on gavait les porcs de froment et de bonne farine !

Les pommes de terre allèrent à 150, 250 et jusque 300 fr. les 100 Kg. (8 à 9 fr.) ; au mois de mars 1917, il fallait donner 400 et 500 fr. La plupart des habitants, surtout des villes, perdirent souvent le goût des pommes de terre et en ces moments de disette, on fit fête au vulgaire rutabaga qui prit, en effet, la place d'honneur sur bien des tables.

L'avoine se vendit 250 fr. les 100 Kgr. (18 à 20 fr.) ; les féveroles, 800 fr. (20 fr.) ; aussi ne vit-on jamais dans les campagnes autant de parcelles de féveroles. Il est vrai qu'elles rapportèrent à maints spéculateurs, des fortunes considérables qui les placèrent au premier rang des nouveaux riches.

Les volailles suivirent le même chemin que les autres produits de la ferme. Une poule se vendait aisément 30 fr. (2 à 3 fr.) ; un coq, 35 et 40 fr. (3 fr.) ; deux pigeonneaux, 25 fr. (1 fr.) ; une oie, 60 fr. En 1917, à Bruxelles, pour la Noël, les oies furent affichées, au minimum à 80 Mark !

Vu le prix excessif de la viande, le lapin domestique devint le sauveur des petites bourses. Rares furent, en effet, les ménages qui n'élevèrent pas leur « Maître Jeannot ». Et comme pour toutes les autres choses, le prix du lapin haussa également : l'on payait 20 et 30 fr., le lapin qui coûtait rarement plus de 3 fr. en 1914. Un jour au marché, nous en vîmes vendre un énorme, il est vrai, pour la modique somme.... de 45 francs.

Chez la plupart de nos négociants se passèrent des choses extraordinaires : leurs marchandises à peine exposées en vente disparaissaient subitement de l'étalage mais pour y réapparaître quelque temps après, ... identiques... sauf pour les prix, lesquels augmentaient de la nuit au jour, parfois d'heure en heure ! De plus, tous les rossignols sortis de leur retraite étaient vendus comme nouveautés et à des taux à faire rougir un juif. Maints commerçants firent des affaires d'or. Et d'ailleurs, en pouvait-il être autrement, quand on pense, par exemple, que le café connut le prix de 65 frs. le Kg. (2 fr. 60). Beaucoup de familles durent nécessairement s'en priver et le remplacer par des succédanés. On torréfia alors du seigle, du froment et principalement de l'orge. Au magasin de ravitaillement, on nous vendit un mélange de céréales torréfiées, appelé « Torréaline » qui fut pour la généralité des Jodoignois l'unique café durant la guerre.

Les récoltes de chicorées des diverses provinces étant saisies par les Allemands, on ne trouvait plus dans le commerce qu'un mauvais produit qui n'avait de la chicorée que le nom, bien qu'il coûtât 10 frs le Kg. (0 fr. 60). Heureusement, nous pûmes semer, dans nos jardins, de la chicorée dont les racines torréfiées et moulues nous donnaient un produit pur et excellent, valant quasi du café. Certaines personnes torréfièrent et moulurent des betteraves et obtinrent un assez bon résultat.

Un savon de « guerre » vu que l'huile faisait défaut par suite des réquisitions allemandes — fut mis dans le commerce à 20 et 30 frs le Kg. (0 fr. 40). Ce produit, souvent nuisible donna lieu à un trafic incroyable et quantité de savonniers improvisés s'enrichirent à un tel point, qu'on les baptisa du nom de « Baron Zeep ». (1).

Le pétrole, presque introuvable, se payait 25 fr. le litre (0 fr. 15) ; une petite bougie se vendait 3 fr. (0 fr. 20) ; les allumettes qui coûtaient en 1914, 10 à 15 centimes le paquet de 10 boîtes, ne firent pas exception à la règle générale et arrivèrent au prix de 2 fr. 50. Pour les économiser,

(1) Ce titre honorifique s'appliqua, souvent pendant la guerre, à tous les nouveaux riches.

on fit usage de bandelettes de papier, de tiges d'orties séchées ou d'éclats de planchettes. Le sel fut à 1 fr. 50 le Kg. (0 fr. 15); le poivre, à 1 fr. l'once (0 fr. 06); la livre de chocolat, à 25 frs (2 fr.); le cacao pur, à 80 fr. le Kg. (5 fr.); la boîte de sardines, à 6 fr. (0 fr. 50).

Même poussée sur les légumes. Un petit chou vert coûtait 50 centimes (3 pour 10 centimes); les haricots secs, 8 fr. le Kg. (0.50); un poireau 50 centimes (6 pour 10 centimes); 100 plants de choux verts 2 et 3 Mark (0 fr. 75); 100 plants de poireaux 3 Mark (35 centimes). Quant aux pommes et aux poires, on ne pouvait les obtenir qu'à 4 et 5 fr. le Kg. (10 à 20 centimes). Nous avons vu des pommes — en une saison fort tardive, il est vrai — affichées chez un commerçant, rue St-Médard, à un Mark pièce; un ami nous a affirmé en avoir vu à Bruxelles, à deux Mark!

En ce qui concerne le poisson, à partir de 1915, les Jodolmois ne connurent plus que celui de la Gêthe ou des étangs.

Les étoffes suivirent l'exemple des vivres. Il n'y eut plus que les Barons Zeep qui purent s'habiller chez les marchands-tailleurs où il fallait 800 frs. pour un costume (40 à 60 frs). Le drap était à 140 et 150 fr. le mètre (8 à 10 fr.). Aussi maintes personnes teignirent-elles des draps de lit, des nappes, des couvertures de laine pour pouvoir se faire confectionner des vêtements.

Les femmes pouvaient avoir pour 25 fr. un simple tablier et les hommes, une chemise de fantaisie, pour 50 fr. En 1914, ces vêtements coûtaient respectivement 2 fr. et 10 francs.

La bobine de fil de 100 yards finit par se payer 3 et 4 fr. (0 fr. 10) et le fil, par se vendre au mètre!

Le prix des chaussures rivalisa avantageusement avec celui des vêtements: le cuir de 5 fr. au Kg. en vint à 125 frs; les souliers étaient affichés à 250 et 350 francs (15 à 20 frs.); les pantoufles, solides assez pour deux ou trois semaines, à 40 fr. et celles en cuir (?), à 75 fr. (5 à 10 frs). Pour ressemeler une paire de souliers, on payait pour le moins 55 fr. (3 fr.).

Une paire de lacets coûtait 1 Mark (10 centimes); une petite boîte de cirage, également 1 Mark (5 centimes).

Une paire de sabots pour hommes coûta jusque 11 fr. (1 fr.); pour femmes, 8 et 9 fr. (0 fr. 60). Les chaussettes valaient 25 fr. (1 fr. 50) et les bas, 35 et 40 frs (2 frs). Vu

cette situation, bien des personnes allèrent pieds nus et les chaussures les plus hétéroclites virent le jour ; on ressemela même les souliers avec du bois.

Pendant les deux dernières années de la guerre, les fumeurs furent soumis à de rudes épreuves et bien des jours, ils durent renoncer à leurs chères bouffardes. Le tabac exotique n'existait plus, on n'avait plus que celui du pays dont les trois quarts des récoltes étaient encore réquisitionnés par les Allemands. Les succédanés les plus divers furent recherchés : toutes les herbes aromatiques y passèrent. On vit même des fumeurs faire usage des feuilles de rhubarbe, des pellicules de tiges de tabac et des fleurs séchées de... trèfle ! En 1918, on vendit chez les boutiquiers, le Kilog. de tabac à 90 frs. (2 fr. 40) et ce n'était encore qu'un mélange de tabac et de feuilles de marronnier et celles-ci dominaient naturellement.

Les cigarettes, au tabac falsifié de son ou de sciure de bois, se payaient 7 fr. 50 le paquet (20 à 30 centimes). Nous avons vu, de nos yeux vu, une carte-postale émanant d'une grande fabrique de « cigarettes égyptiennes » de Bruxelles, par laquelle on offrait de payer 4 et 5 frs pour le Kg. de feuilles de haricot bien propres et bien séchées !

Quant aux cigares à 5 Mark pièce, seuls les Barons Zeep pouvaient se permettre encore ce luxe. En 1914, nos fins cigares se payaient 15 centimes.

Telles sont les principales notes que nous tenions à consigner à propos de cette vie chère qui fut l'une des grandes causes de la pénible existence que nous avons passée pendant la guerre.

CHAPITRE VI.

Les Déportés. ⁽¹⁾

En 1916, au mépris des règles les plus formelles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre, les Belges de 17 à 55 ans furent déportés en Allemagne, pour y travailler.

(1) Voir à ce sujet le chapitre des Déportés dans « Le livre de nos Héros ». Editeur L. Opdebeek, rue S^t Willebrord, 47, Anvers, 1919.

Le monde civilisé protesta : les Etats neutres, le Pape, l'Amérique principalement ; rien n'y fit. Les razzias d'esclaves s'opérèrent partout et toujours avec une cruauté cynique qui restera éternellement le stigmate le plus ignominieux des actes inhumains commis par les Allemands.

A Jodoigne, la levée des hommes eut lieu le 17 novembre, la nouvelle nous fut annoncée le 14 par cette affiche :

Avis. (1)

Tous les hommes de dix-sept ans jusque cinquante-cinq ans inclus de la commune de Jodoigne, sont tenus de se trouver le 17 novembre 1916, à 8 heures du matin (heure allemande) à Jodoigne, Grand'Place.

Le bourgmestre devra être présent. Les intéressés devront être porteur de leur certificat d'identité, le cas échéant de leur carte de contrôle. (Meldekarte.)

Il est permis d'apporter de petits bagages à mains. Ceux qui manqueront au contrôle seront immédiatement importés, sans délai, et par voie de contrainte, aux lieux où ils devront travailler. En outre on pourra leur appliquer des fortes peines d'emprisonnement et des amendes élevées.

Les ecclésiastiques, les médecins, les avocats, les instituteurs et les professeurs ne doivent pas venir au dit contrôle.
Ottignies, le 3 novembre 1916.

Der Kaiserliche Kreischef von Nivelles.
(s) GRAAF VON SCHWERIN.

La teneur de cette affiche se répandit — faut-il le dire — comme une traînée de poudre à travers la ville, jetant parmi la population, l'affolement et la désolation.

Personne ne saurait dépeindre la douleur des familles jodoignoises durant les deux journées du 15 et du 16 novembre : journées de transes mortelles, journées de tortures morales, journées de larmes !

Au jour fixé, le 17, de grand matin, par un froid glacial et une bise mordante, de toutes les communes des environs, arrivent des groupes d'hommes valdes, les yeux remplis de fièvre et qu'accompagnent des femmes, des jeunes filles et même des enfants. Seuls les malheureux qui seront bientôt envoyés en captivité, peuvent pénétrer dans la ville cernée par les troupes.

(1) La même affiche avait été placée dans différentes communes du canton.

Les Jodoignois, isolément ou par petits groupes, se rendent également au lieu du rendez-vous ; et des fenêtres — car il est défendu de circuler dans les rues gardées aussi militairement — partent des signes d'amitié, des mots d'encouragement.... Moments douloureux s'il en fut... bien des pleurs sont essuyés !....

A 8 heures, la Grand'Place est noire de monde : il s'y trouve plus d'un millier d'hommes ! véritables momies sur lesquelles plane un silence de mort....

Tout à coup, un long frisson glace d'effroi cette foule anxieuse, les 9 heures sonnent à la Chapelle : c'est l'heure fatale où le sort de chacun va se décider....

En premier lieu, les employés communaux, ceux du ravitaillement et des différents services publics de chaque localité se rendent à l'Hôtel de Ville où les bourgmestres les présentent aux farouches inquisiteurs. Après examen et visa de leurs cartes d'identité, ces fonctionnaires sont mis en liberté.

Cette première formalité accomplie, les autres futurs déportés, encadrés et précédés de soldats armés, baïonnette au canon, se rendent en cortège à l'école du Sacré-Cœur.

Sur la chaussée et aux abords de l'école, malgré la consigne allemande, il y a foule. Au passage des groupes, on crie : « Courage ! » Et les hommes réconfortés par l'accueil de leurs concitoyens, entrent d'un air brave et résolu, narguant la tyrannie un instant triomphante.

D'abord les malades et les invalides jodoignois sont présentés à un médecin allemand par trois de nos dévoués docteurs : MM. Henri Mathieu, Lucien Pirson et Victorin Soille. Le médecin allemand après un examen sommaire des certificats médicaux, accorde, souvent sans présenter la moindre observation, les libérations demandées.

Puis, un à un, les hommes valides passent devant un bureau où siègent le kreischef-commissaire d'arrondissement et de nombreux officiers supérieurs. Deux officiers, placés vis-à-vis du bureau, examinent les cartes d'identité et, pareils à deux marchands d'esclaves, semblent évaluer le rendement des malheureux...

Si la carte d'identité appartient à un ouvrier, on essaye de l'embaucher ; s'il refuse — et ce fut le cas pour la grande majorité, si pas pour la totalité — on lui demande : « Êtes-vous chômeur ? ». Mais l'un des Allemands, sans

attendre de réponse crie aussitôt : « A gauche ! » ou « A droite ! »

« A gauche ! » c'est la captivité en Allemagne. « A droite ! » c'est la liberté. Dans ce dernier cas, un soldat appose un cachet sur la carte du libéré qui s'élançe dans la rue où des femmes : mères, épouses, fiancées, pleines d'alarmes s'accrochent à lui, réclamant des nouvelles de ceux dont le sort est ou n'est pas décidé... mais l'homme épargné s'enfuit souvent sans répondre, car il a hâte de revoir ou de rejoindre les siens. Et les mêmes scènes navrantes se reproduisent à chaque sortie de ceux que les infâmes ont bien voulu mettre en liberté.

Vers deux heures, le choix des victimes est terminé et en rangs serrés, les déportés sont dirigés vers la gare où un train spécial les attend. Cette fois, le cortège est doublement gardé par de nombreux soldats et tout le long du parcours de nouvelles scènes déchirantes se produisent...

A la gare, les déportés reçoivent un bol de bouillon chaud, de la viande, du café et des petits pains, grâce à la bienveillante attention d'un comité jodoignois qui s'était constitué à l'initiative et sous la présidence de M^{me} Gustave Martin-Delfosse, dès l'apparition de l'affiche du 14. Puis les dames et les messieurs du Comité distribuent aux déportés jodoignois, des vêtements, des couvertures et quelques friandises.

Mais bientôt, il est quatre heures ; les Allemands font évacuer la gare : le moment du départ est proche....

A cinq heures le train s'ébranle et se dirige vers Tirlemont. Des cris d'adieu partent de partout ; les mouchoirs et les casquettes s'agitent aux portières ; et en signe d'adieu suprême, les déportés chantent à tue-tête la Brabançonne, puis la Marseillaise....

Ils sont partis, ces enfants de la Patrie ; mais leur mâle courage donne à chacun espoir et réconfort....

Lentement, la foule morne et consternée, s'écoule : les parents, les frères et les sœurs sanglotent... les amis même ne peuvent retenir leurs larmes.

Oh ! journée du 17 novembre 1916, tu fus, pour l'âme jodoignoise l'un des moments le plus poignant et le plus terrible des temps exécrés de l'occupation.

Quatre-vingt-cinq Jodoignois furent déportés en Allemagne (1) ; les célibataires formaient la majorité ; mais il y avait aussi plusieurs mariés, pères de petits enfants. Heureusement, nous n'eûmes pas à déplorer de décès pendant leur captivité ; seulement il en revint un bon nombre gravement malades dont la santé resta longtemps affaiblie et dont plusieurs ne se rétablirent point.

CHAPITRE VII.

Les Evacués français.

Si la guerre nous a épargné son lugubre cortège de massacres, de ruines et d'incendies, elle nous fit assister au douloureux spectacle des malheureuses populations françaises fuyant devant la mort et le carnage.

Dès 1916, de nombreuses familles de réfugiés arrivèrent en Belgique : plusieurs localités des environs de Jodoigne leur offrirent une hospitalité cordiale.

Mus par un sentiment de haute sympathie, de fraternité et de solidarité, les campagnards accueillirent leurs frères d'infortune avec une générosité et une affabilité dignes des plus grands éloges. Mais comme la plupart de ces réfugiés étaient des gens aisés, beaucoup d'entre eux ne séjournèrent que quelques mois parmi nous, car peu à peu, les Allemands les rapatrièrent par la Suisse.

*
* * *

En 1918, les offensives victorieuses des Alliés obligèrent les Allemands à se replier et au fur et à mesure que ceux-ci se retiraient, les habitants du nord de la France durent quitter le sol natal. Cette fois, c'était l'évacuation obligatoire et forcée, principalement pour les populations d'Amiens,

(1) Pour la Belgique, le nombre total des déportés s'éleva à 165.000. En voici la répartition par province : Hainaut 45.000 ; Flandre Occidentale 33.000 ; Flandre Orientale 35.000 ; Brabant 11.000 ; Anvers 12.000 ; Limbourg 10.000 ; Liège 5.000 ; Luxembourg 10.000 ; Namur 12.000.

de Cambrai, de Douai et pour les nombreuses petites localités environnantes. Les Allemands dirigèrent ces Français vers la Hollande, en leur faisant parcourir par étapes, le Hainaut, le Brabant et le Limbourg.

Pour ne pas démentir leur juste renom de barbares, ils n'avertissaient les populations que vingt-quatre heures avant l'évacuation et ainsi les habitants devaient abandonner, à peu de chose près, tout ce qu'ils possédaient. Dans leur fuite précipitée, ces pauvres gens ne purent emporter que quelques vêtements, du linge en petite quantité, un peu de vivres et quelques menus objets. Tout ce qui restait dans les foyers abandonnés, était immédiatement pillé par des soldats allemands et les produits de ces vols ignominieux étaient aussitôt expédiés en Allemagne : crimes affreux dignes des Huns et des Vandales (1).

Poussant ce raffinement de cruauté aux limites extrêmes, les Allemands refusèrent de faire transporter les bagages des évacués qui durent avoir recours à de petites charrettes, à des voitures d'enfants et à des meubles transformés en véhicules munis de roues de vieilles bicyclettes pour quitter leurs contrées, entièrement bouleversées par la guerre. Les expatriés français connurent une véritable vie d'esclaves. Et, lorsqu'ils nous disaient tous les procédés inhumains qu'ils eurent à subir, on se demandait si toutes ces atrocités, devraient encore exister au siècle où nous sommes.

Heureusement le martyre des évacués s'atténua quelque peu dès qu'ils furent en Belgique où la commisération remplaça la barbarie allemande. Immédiatement les autorités belges requérèrent tous les chariots et véhicules convenables pour voiturier les petits enfants, les vieillards, les malades ainsi que les bagages. Les administrations communales auraient voulu utiliser les trams quand la chose était possible, mais les Allemands s'y opposèrent.

*
* *

Nos premiers évacués arrivèrent le 10 octobre et le dernier grand convoi, le 2 novembre.

(1) Plusieurs évacués nous ont dit qu'avant de quitter leur localité, ils brisèrent tout ce qui restait dans leur logis ou bien jetèrent dans les puits le plus d'objets possible, plutôt que de les laisser aux Allemands.

Chaque matin, il nous arrivait près de 1.200 réfugiés qui se répartissaient, à tour de rôle, dans les différents quartiers de la ville.

Douloureux cortège que celui de ces caravanes fuyant devant un enfer dantesque ! Spectacle navrant que ces chariots chargés de hardes et de pauvres éclopés ! Scènes lugubres que celles de ces malheureux mourant de froid et de misère !

Ce fut pour les Jodoignois, pauvres ou riches, un véritable plaisir de recevoir à cœur ouvert, ces martyrs français ; et l'on peut dire, en toute sincérité, que l'accueil que nos concitoyens leur témoignèrent, fut un rayon de joie réconfortante dans leur vie lamentable.

* * *

Nous ne devions procurer aux réfugiés qu'un gîte convenable et suivant le consentement du Comité national, les repas leur étaient fournis par le Comité local de secours et d'alimentation. Chaque évacué recevait de la soupe, de la viande, du pain, des pommes de terre, du saindoux et même du charbon ; les petits enfants avaient du lait ou de la phosphatine.

Ce ravitaillement a coûté au Comité national la somme de 251.112 francs.

Il est bon de noter ici, que les réfugiés n'étaient pas reçus partout comme ils le furent à Jodoigne et que c'est grâce à l'initiative de notre comité local que des distributions de vivres leur furent accordées.

* * *

Du 10 octobre au 2 novembre. 29,705 évacués arrivèrent à Jodoigne.

Parmi un si grand nombre de personnes de tout âge (1), voyageant le plus souvent dans des conditions peu confortables et exposées à toutes les intempéries, la mort

(1) Un jour, nous avons logé une famille d'orphelins : deux sœurs et deux frères qui étaient accompagnés de leurs grands parents. L'aïeule avait 85 ans et le grand'père 84 ans. Ces deux derniers furent placés à l'orphelinat où l'aimable directeur M. Th. Lâmproye les reçut avec la plus grande cordialité.

devait infailliblement faire des victimes. En effet, trente-quatre évacués sont décédés chez nous : à l'hôpital, à l'hospice et même chez des particuliers. On fit à tous ces morts des funérailles convenables et une foule nombreuse et recueillie les accompagnait à leur dernière demeure. Ils reposent dans notre coquet cimetière, dans un coin spécial et leurs tombes abondamment fleuries, entretenues avec un soin jaloux, sont chacune surmontées d'une croix uniforme rappelant leur identité et la date de leur décès.

Le passage des évacués français et le départ de nos déportés nous impressionnèrent beaucoup ; ce furent pour nous, les deux faits les plus douloureux et les plus tragiques des terribles années de cette maudite guerre.

CHAPITRE VIII.

Le Soleil de la liberté se lève...

Depuis le commencement du mois d'août 1918, les offensives des armées alliées se poursuivaient glorieuses et ininterrompues.

Septembre enregistre de nouveaux succès et les Allemands reculent partout.

Octobre couronne les deux mois précédents.

Ces offensives pressantes des Alliés obligent les Etats-Majors allemands à se déplacer et Jodoigne, vers la mi-octobre, se trouve dans la zone des étapes de guerre.

Notre sécurité devenait précaire. Allions-nous devoir, nous aussi, abandonner, nos foyers et prendre le chemin de l'exil ?....

Vers la fin du mois, l'espoir venait soudain. La défaite des Allemands s'annonce certaine, différentes villes françaises et belges sont reconquises, bien que les journaux soumis à la censure allemande, restent muets sur ce point. De plus, pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, nous assistons au passage de troupes et de matériels se dirigeant vers l'est. Aucun doute n'est plus possible : c'est la défaite.

Pendant que l'armée allemande était en pleine déroute, un spectacle à la fois lamentable et révoltant se

déroule à nos yeux. De nombreux prisonniers russes qui n'étaient plus que des épaves humaines, véritables bêtes de somme conduites à coups de fouets, furent soumis à des travaux exténuants, dégradants. Au moyen de cordes et de câbles, ces malheureux à demi-vêtus ou couverts de haillons sordides, la barbe et la chevelure hirsutes, traînaient de lourds chariots chargés de canons et autres engins de mort. Défense était faite de leur porter secours de quelque manière que ce soit. La figure hâve, le corps décharné et couvert de blessures, ces espèces de galériens — spectres terrifiants — excitèrent d'une part une pitié profonde, d'autre part un sentiment de révolte parmi nos concitoyens qui, malgré les baïonnettes, essayaient de glisser des vivres à ces forçats. Une fois de plus, la cruauté de nos féroces ennemis s'étalait dans toute son horreur. (1)

* * *

Le 2 novembre, des troupes allemandes de l'active nous arrivent. C'étaient, pour la plupart, de jeunes recrues n'ayant pas encore reçu le baptême du feu et venant du front. Ce fut une nouvelle preuve pour nous de la retraite allemande. La discipline était complètement relâchée. Donc contraste frappant qui nous mettait la joie au cœur. De plus des murmures et protestations se faisaient entendre dans les rangs de ces jeunes soldats et des chants séditieux retentissaient parmi lesquels on entendait souvent la Marseillaise suivie des cris de « Vive la France ! » De jour en jour, la certitude de notre délivrance grandissait et se fortifiait même, car l'annonce de la signature d'un armistice se propageait avec persistance.

Les événements se précipitent : Ostende, Lille, Cambrai, Douai et Valenciennes sont repris. Les ennemis épuisés demandent l'armistice.

(1) Inhumains à l'excès, les Allemands, en cours de route, ont abandonné à eux-mêmes, ces prisonniers russes dont quelques uns s'arrêtèrent à Jodoigne.

Il y furent hospitalisés avec l'aide du Comité de secours et d'alimentation.

Après un court séjour chez nous, ces Russes furent dirigés sur Bruxelles.

Cette fois, c'est la victoire : un sang nouveau circule dans nos veines et nos poitrines si longtemps oppressées, se gonflent de gloire et de bonheur !

Le 9 novembre, la nouvelle de la signature de l'armistice se répand partout. Malheureusement elle était prématurée puisque la voix terrible du canon se faisait entendre, toujours dans la même direction.

Dans la soirée du même jour, il pouvait être 8 heures, nous rêvions au coin du feu, à la tournure favorable que semblaient prendre les événements, au succès de nos armes, au retour de nos valeureux soldats, à la paix, enfin, qui allait descendre sur la terre.

Tout à coup, une explosion formidable fait trembler les maisons, donnant aux vitres des vibrations aiguës, une vive clarté illumine le ciel noir ; puis d'autres encore qui se succèdent à intervalles très rapprochés !

Qu'est-ce ceci ? s'écrie-t-on avec épouvante !...

Notre frayeur dissipée, nous nous risquons au dehors ! Le ronflement de deux avions se fait entendre dans le lointain. Chacun se dit que d'intrépides aviateurs alliés sont venus jeter des bombes. Mais où ? Nul ne le sait, les avis sont partagés. Les avions sont-ils partis au-delà de la barrière de feu ? Nous reviendront-ils ? Dans quel but ? Autant de questions brûlantes au plus haut point qui nous font passer une nuit remplie d'anxiété....

Le dimanche, à la première heure, le mystère s'éclaircit. Les bombes étaient destinées à faire sauter des wagons de munitions, garés en face de la station du chemin de fer. On tremble à la pensée de la catastrophe qui se serait inévitablement produite si les aviateurs avaient atteint le but.

Peu à peu, on apprit que cinq bombes étaient tombées non loin du viaduc situé à quelques centaines de mètres de la gare du côté de Greenbais. Trois soldats, commis à la garde des wagons de munitions et qui s'étaient abrités sous le pont, furent tués sur le coup, un quatrième fut mortellement blessé.

On découvrit encore une sixième bombe à proximité du passage à niveau de la rue de Piétrain : elle avait pénétré dans le sol à une profondeur de cinquante centimètres sans produire aucun dégât. On frémit à la pensée que si l'engin avait fait explosion : il aurait réduit en miettes les maisons environnantes....

Mais l'alerte très vive causée par le bombardement fut de courte durée, car, vers midi, les Jodoignois apprenaient par les journaux, l'abdication du Kaiser et sa fuite honteuse en Hollande. La révolution avait éclaté en Allemagne, un palais d'argile aux apparences de marbre était tombé en poussière !

Hourra ! trois fois hourra !

Le 11 novembre, l'armistice était signé dans une voiture-salon amenée à Rethondes, dans la forêt de Compiègne !

Brisées les chaînes de l'esclavage !

* * *

Vers une heure, un tram venant de Bruxelles et paroisé de petits drapeaux belges et alliés, nous apporte des feuilles dactylographiées contenant les conditions les plus importantes de l'armistice. Parmi les principaux points cités, l'un mit le comble à notre joie : les Allemands étaient mis en demeure de libérer complètement la Belgique dans les quatorze jours qui suivaient la signature de l'armistice.

Aussitôt cette clause connue, plusieurs habitants arborent le drapeau national. Notre bel emblème patriotique caché à nos yeux pendant plus de quatre ans est salué avec ivresse et un indescriptible enthousiasme.

Cependant dans la soirée, une proclamation du Collège échevinal engageait la population à retirer les drapeaux et l'invitait au calme pendant quelques jours encore ; « Sous peu, ajoutait l'avis, nous fêterons librement dans la joie, la délivrance de notre territoire ».

La fin de cette glorieuse journée fut marquée par des transports de joie et bien tard dans la soirée, nous trinquâmes à la santé de nos braves Soldats et de nos fidèles Alliés.

* * *

Le mardi matin, des troupes allemandes commencèrent à repasser ; mais ce n'était plus l'ombre de ce qu'elles étaient aux premiers jours de l'invasion. C'était une bande de fuyards révolutionnaires.

Dans cette retraite burlesque et désordonnée il y eut pour nous de vrais moments de fête. L'indiscipline la plus complète régnait en maîtresse. Les soldats ne saluaient plus leurs chefs et d'aucuns les insultaient. (1)

Canons et chevaux étaient pavoisés de drapelets rouges ; les cocardes révolutionnaires ornaient les boutonnières des hommes et les musiciens, avec un brio endiablé, entonnaient la Marseillaise que la foule électrisée répétait en chœur.

Ces scènes révolutionnaires durèrent quelques jours mais bientôt, des troupes un peu plus respectueuses de la discipline repassèrent et nous eûmes encore la pénible obligation de les loger. Toutefois, ce n'étaient plus les reîtres arrogants que nous avons connus pendant la guerre. Leur morgue avait fait place à une attitude conciliante.

Quel contraste ! Alors qu'en 1914, les Allemands étaient brillamment astiqués de pied en cap, en 1918, ils nous revenaient sales, crasseux, dépenaillés. C'était la débâcle !

Le 19, l'arrière de l'armée nous arrivait et le 20, à 11 heures du matin, l'Allemand foulait notre sol pour la dernière fois.

Les cloches des églises sonnent à toute volée, leur carillon joyeux annonce la délivrance. Heure de joie patriotique et de victoire définitive !

CHAPITRE IX.

Nous sommes libres.

Mon cher Albert, vous ignorez ce qu'est le joug étranger, vous n'avez pas vécu à côté d'un ennemi insolent, vous n'avez pas entendu craquer ses bottes près de la chambre où vous dormez, vous ne pouvez comprendre quelle colère sourde on éprouve, quelle haine on ressent à

(1) Dans la matinée du mardi, l'on vit, en pleine rue, un vieux général de la Landsturm, le chef de la Kommandantur, gravement injurié par ses propres soldats qui lui jetèrent même des pierres ; il dut se réfugier chez un particulier pour se soustraire à leurs insultes.

la vue d'un casque étranger, de quel poids pèse l'occupation d'une soldatesque insolente qui se croit victorieuse. Que de vexations journalières ! que de tyrannies farouches ! Le patriotisme chaque jour insulté ; chaque jour, le malheur bafoué ! Partout la menace perpétuelle !

C'est lorsque la tourmente a passé, qu'on se rend compte des bienfaits de l'indépendance et de la liberté.

Pour fêter notre délivrance, le 20, aussitôt que le dernier Allemand eut disparu, une proclamation de l'autorité locale convia les habitants à une manifestation patriotique, organisée pour le lendemain.

Le 21, de bon matin, toutes les maisons sont pavoi-sées ; aux fenêtres, flottent nos couleurs glorieuses, symbolisant la liberté reconquise.

Bien avant l'heure fixée, toutes les sociétés de la ville, drapeaux et fanions en tête, tout ce que Jodoigne compte de valide se trouve massé rue du Bosquet, lieu du rendez-vous.

Tout à coup, une vigoureuse Marseillaise éclate, électrisant hommes et femmes, enfants et vieillards. On se regarde sans mot dire, comme si on sortait d'un rêve, les yeux se mouillent, un frisson de fierté court dans cette foule exultante....

Le cortège s'ébranle aux sons de fanfares guerrières pour se rendre Grand' Place au pied de l'Arbre de la Liberté, autre symbole de la Patrie délivrée.

Voici que sur le perron apparaît le vieux Drapeau de 1830, cependant que retentit l'hymne national, emblème, lui aussi, d'une réalité, en ce moment vivante dans les cœurs. Respectueusement les têtes se découvrent, puis une acclamation formidable monte de la foule en délire.

Les membres du Conseil communal sont groupés autour du glorieux étendard. Un silence religieux plane sur l'assemblée, lorsque M. le notaire Martin, Bourgmestre, ceint de son écharpe, prononce son discours d'une voix étreinte par l'émotion.

CHAPITRE X.

Passage des troupes alliées.

Dans la soirée du même jour (21 novembre), on annonce officiellement l'arrivée prochaine des Anglais et des Français.

Le vendredi de bon matin, nos concitoyens se mettent en devoir de faire une belle réception à nos chers libérateurs. Les Anglais étant signalés à Wavre, un magnifique arc de triomphe est dressé à l'entrée de la ville, Place du Peuple. Les drapeaux belges et alliés flottent à toutes les fenêtres et vers midi, la Chaussée de Wavre, la Place Urban et l'avenue de la Station, sont noires de monde : c'est la cohue partout. Nos deux sociétés de musique, l'Harmonie et la Fanfare sont également au poste.

Dans la matinée, quelques cavaliers anglais et de nombreuses automobiles militaires passèrent au milieu des hourras et des bravos des spectateurs. Ces premières estafettes, qui précédaient le gros de la troupe anglaise dont l'arrivée devait avoir lieu sur le coup de midi, avaient déjà été pour nous, un évènement. Aussi, l'attente frémissante des Jodoignois ne faisait-elle que s'accroître à mesure que l'heure escomptée approchait.

Quand vers une heure, on voit poindre les Tommies, une acclamation formidable s'élève de la foule.

Les soldats s'arrêtent sous l'arc de triomphe, présentent les armes : la Fanfare les salue du *God save the King*.

Après ce salut de bienvenue, les Anglais, continuellement acclamés, souriants et heureux de l'accueil enthousiaste qu'on leur prodigue, arrivent à la Place Urban où l'Harmonie entonne l'hymne national anglais cependant qu'on fleurit à profusion soldats et officiers. Cette nouvelle réception triomphale jette l'allégresse dans l'armée qui ne sait comment manifester sa joie et sa reconnaissance.

Toute l'après-midi et toujours avec le même enthousiasme, il passa de la cavalerie ainsi que de l'artillerie.

La tenue superbe des hommes et la propreté impeccable des canons produisirent en nous, une sensation profonde de contraste avec la saleté des fuyards allemands que nous avons vus déguerpir quelques jours auparavant.

Ces troupes anglaises qui talonnaient l'ennemi, cantonnèrent, à notre grand regret, dans les villages voisins ; mais dans la soirée, on annonça que le lendemain des Français passeraient et qu'une bonne partie des soldats logeraient chez nous. Et ce fut avec une grande impatience que nous attendîmes l'heureux moment d'acclamer ces héroïques et magnanimes défenseurs de la Belgique.

Samedi 23 novembre, vers les deux heures de l'après-midi, les Français faisaient leur entrée. Leur réception fut plus que grandiose.

Chaque détachement de troupe, après avoir été salué d'une vibrante Marseillaise et aux cris mille fois répétés de « Vive la France ! » était conduit, musique en tête, jusqu'au passage à niveau du chemin de fer, entre deux haies de spectateurs dont les acclamations nourries touchèrent profondément les braves Poilus qui, par leurs saluts affectueux et leurs cris de « Vive la Belgique ! » nous disaient tout leur bonheur de nous voir si contents et si heureux.

*
*
*

Nous eûmes donc la joie d'héberger un grand nombre de Français et le soir, une retraite aux flambeaux fut organisée en leur honneur, avec le concours de la Fanfare et de l'Harmonie.

Jamais au grand jamais, on ne vit foule aussi nombreuse : tout ce qui était valide dans Jodoigne était dans le cortège et un entrain sans égal s'était emparé de tout le monde, aussi bien chez les soldats que chez les civils. Les femmes surtout s'en donnèrent à cœur joie ; les dames comme les jeunes filles ; les mamans comme les fillettes ; les riches comme les pauvres ; tout était confondu bras dessus, bras dessous, dansant des farandoles et chantant sans relâche la Marseillaise et surtout « La Madelon » qui devint bientôt pour nous, aussi populaire qu'elle l'avait été sur les champs de bataille.

De mémoire de vieux Jodoignois, jamais on ne connut semblable soirée : ce fut le délire de la joie porté à son paroxysme. Et la foule ivre d'allégresse, ne se sépara que fort tard dans la nuit après avoir parcouru tous les quartiers de la ville.

Aussi, le jour pointait-il déjà à l'orient que les échos répétaient encore :

Quand Madelon vient nous servir à boire
Sous la tonnelle, on frôle son jupon,
Et chacun lui raconte une histoire
Une histoire à sa façon.
La Madelon pour nous n'est pas sévère
Quand on lui prend la taille ou le menton,
Elle rit, c'est tout l'mal qu'ell' sait faire,
Madelon ! Madelon ! Madelon !

* * *

Vers cette époque, les soldats jodoignois de la Grande Guerre commencèrent à rentrer (1) : ce fut, encore pour nous, de nouvelles expansions de bonheur et d'émotions bien légitimes.

Ah ! oui, que l'on était fier et content en revoyant ces nobles et vaillants défenseurs de la Patrie ! Que de larmes de joie coulèrent au sein des familles ! Quel plaisir nous eûmes de féliciter affectueusement ces chers amis qui, pendant plus de quatre ans, avaient fait l'objet de nos conversations et de nos inquiétudes mortelles !

Si en ce moment, nous ne pûmes les recevoir en triomphe à cause de leur rentrée séparée et partielle, l'accueil cordial et sympathique que nous leur prodiguions disait assez haut toute la grande joie que nous ressentions de leur glorieux retour au sol natal.

* * *

Parmi les troupes alliées qui continuèrent encore à passer par Jodoigne, nous eûmes, un jour, le plaisir de voir défiler une forte compagnie d'Écossais dont les uniformes nous parurent naturellement très bizarres. Leur passage et principalement leur charmante et mélodieuse musique de cornemuses suscitèrent une vive curiosité.

Les Écossais furent du nombre des vaillants de la guerre ; c'est pourquoi nous ressentîmes une grande satisfaction de pouvoir les acclamer.

Ils furent suivis des Canadiens qui séjournèrent jusqu'au mois de mai 1919.

(1) Le premier soldat jodoignois qui revint fut Albert Guillaume, sergent au génie ; il rentra le 18 novembre dans la soirée. Il avait quitté l'armée belge à Beveren et avait fait le voyage à bicyclette, en trois étapes : Courtrai, Ninove, Jodoigne.

CHAPITRE XI.

N'oublie jamais.

Les souvenirs que nous avons rappelés en ces différents chapitres, te donneront une idée bien faible et bien imparfaite des années sombres et angoissantes que nous avons passées de 1914 à 1918.

Cependant, lorsque tu songeras aux ruines accumulées par cette guerre, aux millions de morts qui couvrirent les champs de bataille, au martyre des blessés, aux larmes des parents, des frères et des sœurs qui coulèrent dans des milliers de foyers, *n'oublie jamais* que les Allemands furent les auteurs volontaires et conscients de ces dévastations, de ces massacres, de ces souffrances et de toutes ces douleurs.

* * *

N'oublie jamais nos villes incendiées ; nos habitants fusillés, brûlés vifs ou déportés ; nos vieillards, nos femmes, nos enfants martyrisés ; nos soldats victimes des gaz asphyxiants.

N'oublie jamais que laisser jeter le voile de l'oubli sur ces abominations, ce serait manquer à la mémoire de ceux qui ont souffert ou qui sont morts pour nous.

* * *

S'il ne faut pas glorifier la guerre dans le sang qu'elle a fait verser, dans les souffrances qu'elle a provoquées, dans les vies qu'elle a fauchées, nous devons cependant être fiers de la beauté sublime des sacrifices et des dévouements qu'elle suscita dans notre petit pays.

Alfred Achevalle.



De Leliekamer (chambre de Rhétorique : Le Lys) de Diest.

(Traduction)

Dans un article précédent, nous nous sommes occupés de la chambre de rhétorique renommée les « Christusoogen ». Nous nous proposons maintenant de décrire l'histoire de la Chambre de rhétorique de Diest, qui dépasse la première sinon en importance, du moins en ancienneté (1).

La date exacte de sa fondation s'est perdue dans le cours des siècles. A la fin du 18^e siècle, les confrères (leliebroeders) déclaraient eux-mêmes qu'ils n'étaient pas en mesure d'établir l'origine de leur chambre. En effet, en 1784, ils reconnaissent dans une communication à l'administration de la ville « qu'il leur est impossible de prouver l'origine de l'érection de la chambre, parce que les archives furent égarées à cause des guerres continuelles et d'autres calamités du temps ».

La même communication nous renseigne ensuite au sujet de l'ancienneté de la chambre : « pour montrer l'ancienneté de la chambre, on peut signaler qu'en l'an 1441 on a représenté le « tafelspel van Murmuratië (jeu des murmurations) de même que le jeu de Belgi's Lust (délices de la Belgique) et d'autres pièces trop longues à énumérer ».

Nous lisons plus loin qu'en 1503 « la chambre du lys » introduisit chez les hommes de la loi (bij Weth ende Raedt) une requête pour faire reconnaître et sanctionner l'ancienneté de son existence, cela probablement par suite de l'érection d'une nouvelle chambre : de Christus-oogen (1502). De sorte que nous avons la certitude de pouvoir saluer en la Chambre du Lys la plus ancienne chambre de rhétorique de notre ville.

(1) Dans cette étude, nous avons fait amplement usage d'un ouvrage de mérite mais devenu rare de deux historiens de valeur : RAYMAKERS : « Historische oogslag op de Rederijkers van Diest » — Vaderl. Muz. door Serrure — III deel (Gent, Hoste 1860 p. 183) en E. VAN EVEN : « Geschiedenis der stad Diest » (Diest, Havermans, 1848).

Le traditionnel blason losangé de la chambre — conservé au musée du béguinage, ouvert tout récemment — montre au centre une plante de lys, en haut la sainte Vierge avec l'enfant Jésus, à gauche et à droite deux écussons dont celui de la ville de Diest et à la partie inférieure la devise « Reyn Bloeme » (fleur immaculée).

La Chambre du Lys a été érigée en l'honneur de la Vierge et pour rehausser tous les ans la procession de Notre Dame à Diest. A cette fin, la « gilde » recevait un subside annuel de la confrérie de Notre-Dame à l'église Saint-Sulpice et de la ville. La chambre elle-même promettait des prix à ceux qui contribuaient à donner le plus d'éclat possible à l'ommegang (procession) (1).

Comme nous l'avons déjà mentionné, nos rhétoriciens donnèrent en 1441 et même avant cette date, plusieurs représentations.

En 1490, il fut, à ce qu'il paraît, organisé à Diest un « *Haagspel* », c'est-à-dire un concours auquel furent invitées les chambres voisines. On sait en effet que le magistrat de Louvain fit don en 1490 de quatre « stopen » (1 stoop = 2 1/2 l.) de vin du Rhin à la chambre « *Peterselie-wortel* » après son retour de Diest (2).

En 1499, la « *Leliekamer* » représente une pièce se rapportant à la passion de Notre Seigneur.

Le 16 juillet 1532, la « *Mariakransken* » de Bruxelles institua un prix solennel (een landjuweel ophangen); quatorze chambres participèrent à ce concours (3). La *Pioenkamer* de Malines remporta le premier prix général, tandis que le deuxième prix fut attribué à Diest.

En 1535, l'honneur d'organiser le concours échet à la société couronnée de Malines; les « *Leliebroeders* » de Diest

(1) Donné aux compagnons de la « *Lelie-camere* » au 26 juillet pour la procession de Notre Dame la contribution de 4 « amen » (1 aam est 1/2 muid soit environ 150 l.), 8 « groet » de bière et 15 st. (cruchons) pour donner 3 prix à ceux qui se produisent le mieux dans la procession et pour les frais de la procession 11 grypen (1 pièce d'argent) en tout 15 grypen 7 stuver (1 stuver est 2 sous).

(Comptes de la ville 1500-1501)

(2) RAYMAEKERS. Historische oogslag, p. 101.

(3) P. VISSCHERS : Belgisch museum, 1^e partie, p. 142.

y remportèrent la palme. Tout Diest était fier de cette victoire. L'année suivante, des festivités spéciales furent organisées en l'honneur des rhétoriciens vainqueurs et c'est alors que la pièce couronnée fut jouée pour la deuxième fois dans notre ville. Un théâtre spécial (schouwburg) fut, à cet effet construit aux frais de la ville.

La victoire, remportée par notre chambre à Malines, valut à celle-ci le privilège d'organiser à son tour un « landjuweel » qui eut lieu au mois d'août de 1541.

Dix sociétés se firent inscrire : De Violieren, de Olijftak et de Goudbloeme d'Anvers ; de Pioene et de Lisbloem de Malines ; het Mariën-Cransken de Bruxelles ; de Roos de Louvain ; de Leliekens uyt den Dale de Léau ; de Goudbloeme de Vilvorde et de Vierighen Doorn (vurigen Doorn) de Bois-le-Duc.

Les représentations durèrent 10 jours, vu qu'une seule chambre par jour put jouer. Cette organisation était contraire à la règle et les « Leliebroeders » — dont le but était de prolonger les festivités — eurent beaucoup de difficultés pour obtenir cette faveur.

Rien ne fut épargné pour donner aux festivités tout l'éclat possible. D'après les comptes de la ville du 21 février 1541 (1), le magistrat prit à sa charge les dépenses suivantes :

- 1^o 270 florins carolus
- 2^o le vin d'honneur aux sociétés étrangères
- 3^o l'exonération du droit d'accise pour un brassin de « half-stuiverbier » (bière d'un demi écu)
- 4^o l'exonération de redevances à la ville pour tout le surplus qui serait consommé
- 5^o la construction, l'érection et la démolition de la scène sur laquelle les représentations auraient lieu.

Les dépenses suivantes étaient prévues pour la « Leliekamer » même :

- 1^o 80 onces d'argent pour la fabrication des prix
- 2^o le banquet de la « gilde » estimé à 100 florins carolus
- 3^o 30 florins carolus comme rémunération des « speel-luiden » (artistes).

(1) RAYM. op. cit. p. 105.

4^o 6 florins carolus pour le messenger qui portait les cartes d'invitation, pour une tasse en argent, etc.

Le total de ces frais s'élevait à 336 florins carolus.

Le premier prix fut remporté par les Violieren d'Anvers avec la farce (esbattement) *Hannecken Lackertant* et le 22 août, ils firent leur entrée triomphale à Anvers.

Suivant l'ancien usage, la chambre victorieuse préparait le nouveau poème, quand les guerres civiles vinrent arrêter ses travaux. Le concours qui ne devait avoir lieu à Anvers que 2 ans après la victoire, ne put être organisé qu'en 1561, c'est-à-dire vingt ans après. Et même alors tout ne marcha pas sur des roulettes, car en 1560 il y eut des difficultés sérieuses pour obtenir de la part du cardinal de Granville, ministre de Marguerite de Parme, l'autorisation nécessaire (1).

Enfin, le 3 août 1561, les festivités de la chambre de rhétorique commencèrent. A ce « Landjuweel » peut-être le plus important qui soit connu dans l'histoire, 64 chambres de rhétorique prirent part, parmi lesquelles notre *Lelie et l'autre société de Diest*, de *Christus-oogen*. Aux deux chambres, il fut accordé par la ville un subside de 60 florins, somme qui fut portée à 80 florins pour la chambre qui se distinguerait par la plus « belle » entrée, ce qui fut le cas pour les membres des *Christus-oogen*.

Au jour fixé, les participants furent accueillis avec éclat dans la ville de l'Escaut dans l'ordre suivant :

1^o De *Goudbloeme* d'Anvers ; 2^o de *Olijftak* d'Anvers ; 3^o *Vreuchde bloeme* de Bergen-op-Zoom ; 4^o de *Pioene* de Malines ; 5^o de *Groeyende Boom* de Lierre ; 6^o de *Lisbloem* de Malines ; 7^o de *Cauwoerde* de Herenthals ; 8^o de *Goudbloeme* de Vilvorde ; 9^o de *Leliebloeme* de Diest ; 10^o de *Lelieken-uyt-den-Dale* de Léau ; 11^o de *Christusoogen* de Diest ; 12^o de *Roose* de Louvain ; 13^o de *Vierighen Doern* de Bois-le-Duc ; 14^o het *Mariën-Cransken* de Bruxelles.

Pour donner une idée du caractère grandiose de cette entrée, on peut faire ressortir que le nombre de rhétoriciens à cheval atteignait 1393 et que dans le cortège il y avait 219 chars splendides, parmi lesquels 22 chars de triomphe.

(1) J. FR. WILLEMS. Belgisch museum, 1^o partie, p. 159.

Le groupe de notre « *Leliekamer* » comptait 25 cavaliers avec des casaques basanées, des chapeaux verts, des écharpes et des pourpoints rouges, des plumes et des couronnes blanches, des bas noirs et des bottes blanches ; il y avait 8 chars couverts d'étoffe basanées ; le fou avait un chat, disant : « Siet waerse ceyst » (1).

La question posée par les *Violieren* fut : *Wat den mensch aldermeest tot conste verwect ?* (ce qui éveille le plus l'art chez les hommes) et les participants devaient répondre par une pièce de théâtre. Le « spel van Sinne » (pièce allégorique ou moralité) représenté par des confrères de la *Leliekamer* était : « *Den loon prysweerdich* » (le salaire mérité). Nous trouvons intéressant de citer ici les personnages assez bizarres pour nous qui y figurent :

« *Sinnelyken appetyt* » (l'appétit sensuel), un cousin, jouant le rôle de fou ;

Ongehorsaemheyd (la désobéissance), une cousine ;

Dwerck Godts (l'œuvre de Dieu), un jeune homme ;

's Geest gracie, Redene (la grâce de l'esprit), la raison, une femme ;

Liefde (l'amour), une femme ;

Conste (l'art), une femme ;

Loon, (salaire) un homme richement habillé.

Cette fois-ci la victoire fut remportée par la chambre de rhétorique principale du Brabant, *De Roos* de Louvain. Leur « Spel van Sinne » portait comme titre « *Lof, eere ende prijs* » (hommage, honneur et prix), ce qui était, d'après ses conceptions, les moyens les plus efficaces pour engager les hommes à pratiquer les arts.

La « *Leliekamer* » obtint le quatrième prix pour la meilleure farce (esbattement) et pour sa comédie très prisée *Vrouwe Zuersmoel*, avec prologue. Sa prestation fut mentionnée par l'historien comme étant « vol van scoone moralisacie, uitleggingen ende bediedenissen op alle loflycke consten. waer inne men claerlyck gelyck in eenen spiegel, figuerlyck, poetelyck ende rhetoryccllyck mach aenschouwen hoe nootsaekelyck ende dienstelick dieselve consten alle menschen syn » (pleine de belles leçons morales, explications lumineuses, sur la signification de tous les arts, où

(1) Spelen van Sinne. Anvers, Silvius : 1562.

l'on voit, comme dans un miroir, par des images palpables et par des raisonnements solides, combien les arts sont utiles et nécessaires aux hommes) (1).

La guerre de 80 ans, si désastreuse pour notre pays, porta un coup terrible à nos chambres de rhétorique, si éprises d'art, qui furent privées de subsides et virent leur activité entravée par de sévères règlements édictés pour leur nuire. Il leur fit interdit de répandre ou de jouer des pièces allégoriques ou des farces, de chanter des chansons dans lesquelles les autorités voyaient des allusions désagréables.

Ces ordonnances ou placards (plakkaerten) causèrent la déchéance des chambres de rhétorique. Notre Lelie-kamer subsista pourtant, mais sans donner beaucoup de signes de vie. Enfin, en 1602, elle se montra de nouveau à l'avant-plan à l'occasion de l'inauguration solennelle du prince Philippe-Guillaume d'Orange comme seigneur de Diest (2).

Sous le règne d'Albert et d'Isabelle et surtout pendant la trêve de douze ans (1609-1621), il y eu dans notre pays une reprise du commerce et de l'industrie. La prospérité fit renaître lentement les arts et les lettres et bientôt les chambres de rhétorique organisaient de nouveau des concours.

En 1620, le poète Louis Vanden Berghe fut désigné comme « facteur » ou poète de la Leliekamer et peu de temps après fut signé avec lui un contrat en vertu duquel il mettait son art au service de la direction de la Chambre et de tous ses membres.

(1) « Spelen van Sinne » op. cit.

(2) Philippe-Guillaume était le fils de Guillaume I, prince d'Orange, le Taciturne. Pendant les troubles dans les Pays-Bas, il fut, par ordre du duc d'Albe, fait prisonnier à Louvain, où il étudiait les sciences, et il fut emmené en Espagne ; là, il passa 28 années de sa vie. En 1596, il revint de là en accompagnant Albert, le nouveau gouverneur, envoyé par le roi Philippe et le 11 février il arriva à Bruxelles. Ce n'est que le 28 mai 1602 qu'il se fit inaugurer comme seigneur de Diest. Le 23 nov. 1606, il épousa Eléonore de Bourbon, sœur du prince de Condé. En 1608, le 16 du mois d'octobre, il honora de nouveau notre ville d'une visite et vraisemblablement à l'occasion de son mariage. Il mourut à Bruxelles le 20 février 1618 et selon son désir, il fut enterré dans le chœur de l'église Saint-Sulpice, le 1^r avril de la même année.

(Raym. Vaderl. museum par Serrure, tome III, p. 108).

Il recevait de ce chef tous les ans 12 florins rhénans et, suivant l'usage, ses repas, et aux jours de cortèges, on lui payait à boire.

En 1615, la Leliekamer fut invitée à un concours, organisé par les Cathérinistes de Bois-le-Duc. Nous ne savons pas si la chambre y a participé.

Quoique beaucoup de chambres de rhétorique commencent à s'affaiblir et même à disparaître à partir de cette époque, les chambres de Diest paraissent continuer leur activité avec zèle, à tel point, qu'en 1660, il surgit même des conflits à propos de certaines représentations lors de la kermesse. L'administration communale se vit même obligée d'intervenir pour régler les représentations (1).

Le livre des délibérations de la « Weth ende Raedt » l'administration communale nous apprend que par suite d'un conflit, survenu entre la Leliekamer et les Christus-oogen, à propos de représentations aux jours de kermesse, il a été décidé que, sans préjudice des droits de chacun, les membres des Christus-oogen joueraient le samedi le Willecom (Bienvenue), la Leliekamer jouerait le dimanche la « Cluyte » (la farce) et le lundi la « spel van Sinnen » (la moralité); les Christus-oogen joueraient le mardi une moralité et le vendredi la « cluyte », alors que la « Leliekamer » jouerait « l'Adieu » le samedi; tout cela provisoirement, jusqu'à disposition contraire, en ce qui concerne la « Loterbollen-camer » (2). Cette chambre reçut la faculté de donner des représentations tous les jours de la kermesse.

Cette décision était signée par J. Van Hove.

En 1784, le gouverneur de notre pays, Albert de Saxe-Tesschen, agissant par ordre de l'empereur d'Autriche, invita la « Leliekamer » à exposer le but de la société, parce que beaucoup de sociétés de ce genre étaient considérées comme suspectes (3).

(1) Extrait du Resolutieboek du Conseil de Diest, qui donne le texte de la délibération du 17 juin 1660. (Communiqué par Van Even : Geschiedenis van Diest).

(2) Il est possible que ce sobriquet a été donné aux Diestoïls par suite de la dénomination de cette chambre.

(3) Ce rapport circonstancié fut communiqué par F. J. Raymaekers au Vaderlandsch museum, de Serrure, III^e partie, pages 113, 114 et 115.

Ensuite vint la fatale révolution française. A peine les bandes françaises avaient-elles mis le pied en Belgique, que commencèrent les brimades et les confiscations. Les confrères de la Leliekamer de même que ceux des autres sociétés de la ville éprouvèrent bientôt péniblement quelle était la signification de la devise trompeuse de nos voisins du sud : liberté, égalité, fraternité ! Le 13 germinal (1) de l'an IV de la République, il fut donné à la « Leliekamer » 7 jours pour dresser l'inventaire complet de son avoir et de ses ressources, de même que le relevé de ses charges et dettes. Ces documents devaient être transmis à la municipalité de Diest et cela fut fait. Ensuite cette chambre, jadis si florissante, fut dissoute. Ses biens furent confisqués et vendus au plus offrant.

Plus tard, la « Leliegilde » fut réorganisée mais de même que les Christus-oogen, la société perdit son caractère littéraire. La « Lelieguld » vit encore ; ne fût-ce que pour offrir tous les ans à ses membres un bal ou deux ou une autre fête. Ces vieux usages ont presque tous disparus sans laisser de trace. Il y a un quart de siècle, quelques membres connaissaient le « Price » et le « Kegelaar » (2), deux vieilles danses à figures qui valaient un peu plus que les danses nègres et la musique actuelle, qui malheureusement sont venues aussi déparer les fêtes de nos gildes.

UNE ANCIENNE DANSE DE CORPORATION. DE KEGELAAR (LE JOUEUR AUX QUILLES).

Nous venons de faire mention de deux anciennes danses, la *Price* et le *Kegelaar*.

La première danse n'est plus pratiquée depuis un demi-siècle, parce que, d'après ce qu'on nous a assuré, elle donnait lieu à des excentricités compromettant les confrères et surtout les consœurs. Les circonstances nous fourniront peut-être, tôt ou tard l'occasion de faire plus ample connaissance avec la fameuse « Price ».

(1) Germinal est le 7^e mois du calendrier républicain (du 21 mars au 16 avril).

(2) Mentionné dans une dédicace à M. P.-H. Stalmans, membre jubilaire de la Leliekamer. — Ch. Peeters, Louvain 1905, p. 23.

En attendant, nous sommes heureux de pouvoir les initier au « Kegelaar ». Cette ancienne danse à figures appartient — comme nous l'avons dit — à la tradition de la « Leliegilde » et est exclusivement pratiquée par ses membres lors de ses fêtes dansantes annuelles.

Voici comment on exécute le « Kegelaar » :

De Kegelaar

Dispositions des danseurs :

I.	A	D	G
	●	+	●
II.	B	E	H
	●	+	●
III.	C	F	I
	●	+	●

N. B. — ● danseuses.
+ danseurs.

Avant que la danse commence, les neuf danseurs se placent en carré et en trois rangées (I, II et III), de sorte qu'un danseur donne le bras à ses danseuses et que les 3 danseurs forment la rangée centrale (D. E. F.).

Les rangées I et III regardent la rangée II et celle-ci tourne le dos à la rangée III.



Ancien local de la « Leliekamer ». La partie inférieure fut reconstruite ; au-dessus du pignon du XVII^e siècle, le lys symbolique en fer forgé.

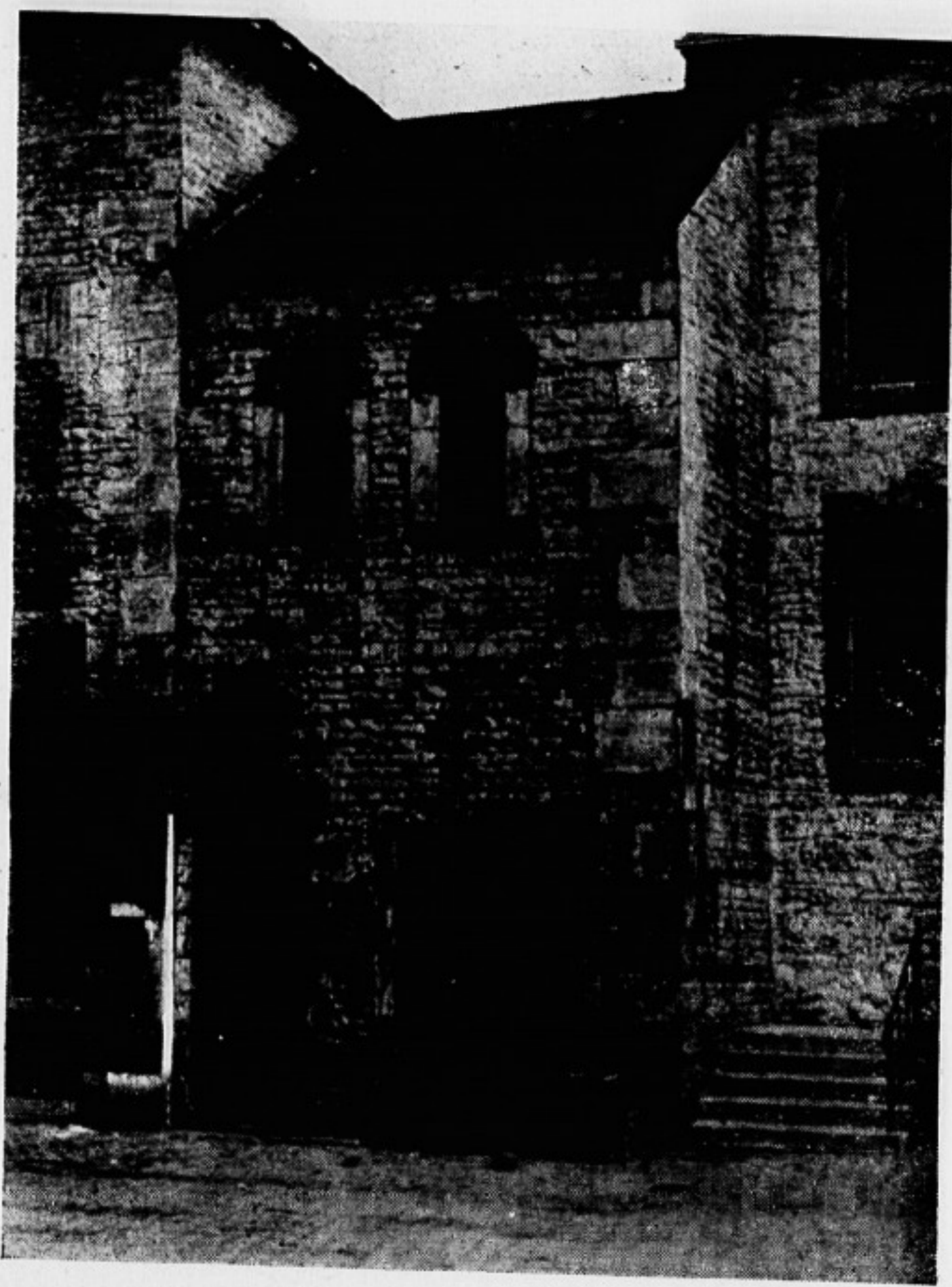


Magnifique coupe, en argent ciselé et repoussé. Appartenant à la « Leliekamer », conservée au Musée du Béguinage à Diest



Un Ommegang, à l'occasion d'un « Landjuweel ». L'emblème de
la « Leliekamer » y figure.
Collection privée.

(Photo E. Ooms, Diest).



Le Cabaret Brabançon à la Vieille Belgique.
Place de la Joyeuse Entrée, 11.

Prologue. La musique commence. La rangée II s'avance, salue la rangée I, retourne en reculant et recommence une deuxième fois.

La rangée II répète les mêmes mouvements devant la rangée III.

Danse : 1^{re} figure. A la mesure de la musique E et A commencent des entrechats et en sautillant, l'un prend la place de l'autre pour y retourner ensuite. La même chose se répète entre E et I, jusqu'à ce que chacun se retrouve à son point de départ.

D'un pas léger et en dansant, E se dirige vers A, saisit celui-ci sous le bras droit (parfois aussi par la taille) en tournant fait décrire un cercle, si possible au-dessus du sol (c'est ce qu'on appelle *jouer aux quilles*). E fait alors la même chose avec I, pour le faire ensuite avec A et reprendre de nouveau avec I. Ainsi tous reviennent au point initial.

Il faut remarquer que, quand la danse décrite a eu lieu entre E et A et I, le jeu aux quilles se poursuit également entre D, G et H et puis entre F, B et C.

La musique reprend le même air et maintenant E joue aux quilles successivement avec G et C, alors que les 6 autres dans leur coin font honneur au « jeu de quilles ».

Enfin E joue aux quilles avec les deux autres « cavaliers » D et F, et pendant que B joue aussi avec A et C, et H avec G et L.

Cette « figure » se termine par les saluts, comme il indiqué dans le prologue.

2^e figure. La rangée I prend la place de la rangée II et tout recommence.

3^e figure. La rangée III prend maintenant la place de la rangée II et le prologue et la danse sont encore une fois répétés. Cela amène les musiciens à répéter douze fois la danse décrite aux « reprises ».

L'exécution du « Kegelaar » provoque beaucoup d'animation chez les danseurs et chez les danseuses et toujours il y a des cris et des éclats de rires du commencement à la fin.

Le lecteur comprendra qu'une telle « partie de quilles » fatigue les participants et les participantes et qu'à la fin tous ont besoin de respirer.

Nous formulons le vœu que la « Leliegilde » reste fière de son ancienne danse, pleine de sain plaisir. Puisse-t-

elle continuer à entretenir cette danse pour faire de chaque confrère un parfait « joueur aux quilles ».

LE DÉFILÉ DE NOS RHÉTORICIENS A L'OCCASION D'UN LANDJUWEEL.

Nous sommes heureux de montrer à nos lecteurs la reproduction d'un tableau représentant nos Rhétoriciens lors d'un Landjuweel. Nous ne pouvons nullement préciser de quel Landjuweel il s'agit, ni où il eut lieu. Ce qui semble certain c'est que ce tableau fut exécuté en l'honneur de la « Leliebloem » de Diest. Nous voyons à l'avant plan la Chambre en groupe, les petits blasons portés à côté des chars couverts nous montrent distinctement — sur le tableau — le lys symbolique avec la devise « die reine bloeme ». Quant à l'endroit où le défilé a lieu, deux suppositions sont admissibles : ou bien le défilé ici représenté eut lieu à Malines, où en 1535 notre chambre remporta la palme ; ou bien nous aurions une vue du Landjuweel que notre Chambre a tenu à Diest en 1541. Un examen plus approfondi nous démontrera peut-être cette dernière assertion.

A qui cette œuvre d'art peut-elle être attribuée ? Commençons par dire que c'est un travail de grand mérite, qui nous est parvenu en un excellent état de conservation ; un simple nettoyage sommaire rafraîchirait la foule multicolorée des personnages y représentés. Nous nous sommes informés près de gens compétents ; certains semblent être convaincus que l'auteur de ce tableau n'est autre que Breughel l'Ancien ; cette affirmation est corroborée par d'autres ; voici l'opinion d'un peintre de talent, professeur d'une académie communale du Grand Bruxelles :

... « J'ai longuement examiné le tableau et je l'attribue à Pierre Breughel l'Ancien. Cette peinture est dans un état parfait de conservation et elle a le grand mérite d'être vierge de toute retouche. C'est une belle œuvre. Le sujet traité par l'artiste représente une calvacade « Landjuweel ». Il se trouve une inscription à gauche du panneau dans les roseaux et la date 1558 »...

Disons encore que des connaisseurs pensent reconnaître parmi les personnages de ce défilé, dans le coin

inférieur de droite, le portrait de Breughel ce qui est conforme à la manière de signer du peintre.

La valeur historique et documentaire de cette œuvre n'échappera à aucun de nos lecteurs. Nous osons former le vœu que la ville de Diest se rende acquéreur de cette belle œuvre — le tableau étant à vendre. Ce serait une perte irréparable si une pièce de cette valeur passait nos frontières (1).

R. VAN WEDDINGEN.

(1) N. D. L. R. Les lecteurs qui ont visité l'exposition de Léau en 1924 ont pu y admirer cette toile.